

PÔLES TERRITORIAUX DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (PTCE)

Premier panorama des démarches de R&D

*Etude réalisée par Laurent Fraisse en collaboration avec
l'équipe de l'Institut Godin*



SOMMAIRE

4	INTRODUCTION
5	DÉROULEMENT ET MÉTHODE
5	LA RECHERCHE : UNE PARTIE PRENANTE PEU VISIBLE ET PEU VALORISÉE
17	LES COLLABORATIONS ÉMERGENTES ENTRE CHERCHEURS ET PTCE
21	Les profils de chercheurs impliqués
22	Origines et interactions entre chercheurs et PTCE
25	Problématiques et objets de recherche
29	Dimensions appliquée, opérationnelle et participative des recherches
34	Des méthodes qui renforcent les capacités autoréflexives des acteurs et des connaissances utiles pour l'action
38	Ressources et financements
40	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS
41	Recommandations pour valoriser et consolider les démarches de R&D et d'évaluation engagées par les PTCE avec des chercheurs
44	Références (citées dans le rapport)
46	ANNEXES
46	Annexe 1 - Programme et diaporamas de la journée du 24 janvier 2017
48	Annexe 2 – Autres interventions, séminaires et journées
48	Annexe 3 – Présentations de démarches de R&D et d'évaluation
49	Annexe 4 – Liste des entretiens chercheurs
49	Annexe 5 - Fiches collaboration PTCE-chercheurs

INTRODUCTION

Que ce soit dans la définition initiale promue par le Labo de l'ESS (2010) ou dans celle arrêtée dans l'article 9 de la loi ESS de juillet 2014, les centres de recherche, universités et organismes de formation sont considérés comme des parties prenantes à part entière des PTCE.

“ *« Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale, pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants socialement ou technologiquement et porteurs d'un développement local durable. »* ”

Pour autant, force est de constater qu'institutionnellement le Ministère de la Recherche n'a pas été associé au dispositif interministériel qui se met en place en 2013 pour lancer le premier appel à projets PTCE. Il ne figure pas parmi les ministères chargés de l'exécution du décret du « 15 avril 2015 relatif aux appels à projets des pôles territoriaux de coopération économique. »¹

Cette recherche exploratoire de l'Institut Godin², soutenue par l'Institut CDC pour la Recherche en collaboration avec le Labo de l'ESS, vise justement à mieux resituer le rôle de la R&D dans les dynamiques de coopération des PTCE. Partie prenante peu visible et peu valorisée en comparaison de son rôle structurant dans les pôles de compétitivité, la recherche n'est pas pour autant absente de ces nouvelles dynamiques coopératives territoriales. L'étude de « Caractérisation des PTCE » du Labo de l'ESS (Fraisie, 2015) pointait déjà des signes de « structuration progressive de la fonction R&D dans certains PTCE par l'embauche de doctorants en contrat CIFRE³, la mise en place d'une démarche d'évaluation pluriannuelle⁴, la réalisation d'une « étude des modèles économiques des PTCE intégrant la dimension insertion par l'activité économique »⁵.

Après avoir rappelé le déroulement et la méthode de réalisation de l'étude (partie I), nous montrerons que, malgré un environnement institutionnel peu incitatif, diverses collaborations entre chercheurs et PTCE se structurent (partie II). Nous proposons ensuite de caractériser les modalités de ces coopérations (partie III). Nous analyserons les profils des chercheurs impliqués, l'origine et la nature des interactions avec les PTCE, les problématiques dominantes, les dimensions appliquée et participative des démarches de recherche qui ouvrent à des connaissances utiles pour l'action, les types de ressources et de financements mobilisés. En conclusion, nous formulerons plusieurs recommandations pour valoriser, consolider et développer les partenariats entre PTCE et chercheurs.

¹ « Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, le ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et la secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française. », article 6. www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030487441&dateTexte=&categorieLien=id

² L'Institut Godin est co-financé par le l'Union Européenne (FEDER), le Secrétariat Général aux Affaires Régionales des Hauts de France et par le Conseil Régional Hauts de France.

³ LilleMétroPôleSolidaire

⁴ Culture et coopération.

⁵ Réalisée par Appui de RestoPasserelle/Le Phares.

I. DÉROULEMENT ET MÉTHODE

L'étude exploratoire a été conduite entre décembre 2016 et juin 2017.

La méthode de repérage des démarches de R&D engagées par les PTCE a été inductive. Elle a combiné des contacts auprès des réseaux de recherche et des coordinateurs de PTCE : relations issues de l'animation du groupe "Analyse et Connaissance" depuis 2013, collecte et analyse de documents (dossiers de candidature PTCE, rapports d'activité PTCE lauréats, site Internet, articles, communications et études...), entretiens avec une dizaine de chercheurs et de responsables de PTCE, organisation du séminaire du 24 janvier 2017 sur les démarches de R&D engagées par les PTCE.

L'étude a été conduite en forte interaction avec les acteurs des PTCE à partir de dispositifs proches de la recherche-action. Outre un séminaire chercheurs le 24 janvier 2017, un atelier sur l'évaluation a été animé lors de la journée « PTCE et citoyenneté » du Mouvement pour l'Economie Solidaire (28 mars 2017) et la journée apprenante sur les démarches d'évaluation et de R&D a été co-organisée avec COORACE (18 avril 2017). Les premiers résultats ont été présentés lors de la rencontre PTCE « Coopérer et innover en faveur des territoires » du Labo de l'ESS (5 juillet 2017).

La présente étude a largement bénéficié de l'expertise des chercheurs de l'Institut Godin (Emmanuelle Besançon, Nicolas Chochoy, Geneviève Fontaine, Sylvain Celle, Thibault Guyon, Yannick Martell) dont les échanges, interventions, prises de notes et commentaires ont été précieux.

II. LA RECHERCHE : UNE PARTIE PRENANTE PEU VISIBLE ET PEU VALORISÉE

Une partie prenante peu structurante des dynamiques PTCE ?

Dès juin 2015⁶, Michel Abhervé faisait le constat que la recherche universitaire était le parent pauvre des processus coopératifs issus des PTCE. Les collectivités locales furent des parties prenantes davantage mises en avant dans la période (2010 à 2014) de montée en puissance de la thématique des PTCE dans le milieu de l'ESS, puis de sa mise à l'agenda politique (Fraisie, 2017). Les chercheurs et universitaires sont rarement considérés comme les acteurs pivots de ces nouvelles formes de coopérations économiques territoriales. Faut-il en conclure que la recherche est peu structurante des dynamiques PTCE ?

L'examen de la situation conduit à une réponse nuancée : si les centres de recherche et universités ne jouent pas un rôle central dans la genèse et le pilotage des PTCE, les chercheurs ne sont pas absents de leur structuration. Au-delà d'une réalité empirique, cette relative invisibilité tient aussi à un environnement institutionnel peu incitatif des collaborations chercheurs/PTCE et ce malgré un développement progressif d'une fonction R&D ces dernières années.

⁶ Deuxième Rencontre Chercheurs/Acteurs organisée par la Chaire d'Economie Sociale et Solidaire de Marne-la-Vallée et l'Atelier, vendredi 26 Juin 2015 à l'Atelier ESS à Paris.

Des collaborations avec des chercheur-e-s plus que des partenariats avec des centres de recherches et universités

Comment appréhender l'importance de la recherche dans la dynamique des PTCE ? Nous avons croisé plusieurs sources afin d'identifier des indices convergents vers le double constat suivant : *les centres de recherche, universités et organismes de formation sont rarement des membres officiels de PTCE, pour autant les collaborations plus ou moins régulières et formalisées entre PTCE et chercheur-e-s se développent.*

La première source est *l'enquête quantitative conduite par le Labo de l'ESS en 2016* (Labo de l'ESS, 2017). Questionnant directement l'ensemble des membres de 50 PTCE (et pas seulement les responsables de la cellule d'animation ou de l'organisme porteur), elle donne une première approximation du nombre de centres de recherche et d'universités partie prenante des PTCE. Celui-ci est faible puisque que l'enquête ne dénombre que *5 organismes de recherche et de formation membre ou partenaire d'un PTCE*⁷ sur un échantillon de 740 structures interrogées. Pour autant, dans la même enquête, les animateurs de PTCE déclarent *collaborer avec 24 chercheurs et 17 organismes de recherche*. Rapportés au cinquante PTCE contactés dans le cadre de cette enquête, les liens avec le monde la recherche sont moins négligeables qu'il n'y paraît. L'intérêt de ce premier résultat est de pointer et d'expliquer le décalage entre un nombre croissant de collaborations chercheurs-PTCE et une formalisation relativement faible de partenariats avec des institutions de recherche.

L'analyse transversale des dossiers candidature des 13 lauréats du 2nd appel à projet PTCE (2015) a constitué une seconde source pour évaluer l'importance des démarches de R&D. Le principal résultat est que les partenariats explicites et structurés avec des centres de recherche et des établissements de l'enseignement supérieur n'apparaissent *ni comme un critère systématique des PTCE candidats, ni comme un critère discriminant de la sélection finale*. En effet, 6 PTCE⁸, soit environ la moitié des lauréats, présentent explicitement dans leur dossier des partenariats recherche et des démarches de R&D. Mais là encore, il s'agit au mieux d'un indice de la place relative accordée aux chercheurs dans les représentations des responsables de PTCE et des membres du comité de sélection de l'appel. Les annonces déclaratives sur dossier ne reflètent pas forcément les collaborations réelles. Des dossiers de PTCE que nous connaissons montrent que l'effectivité de certains partenariats déclarés est pour le moins discutable. Inversement, d'autres PTCE ne valorisent pas dans leur dossier des démarches de recherche engagées. De même, la participation de certains chercheurs au montage du projet PTCE (par exemple les Econautes à Rennes) n'est pas toujours explicitée dans le dossier.

Ces premiers indices conduisent à un constat commun et partagé lors du séminaire « chercheurs et PTCE » organisé le 24 janvier 2017 à la Caisse des Dépôts⁹ : *travailler avec un chercheur ne vaut pas engagement de son Laboratoire et encore moins de son université dans la gouvernance et les activités du PTCE*. À quelques exceptions près, les centres de recherche et les établissements supérieurs sont rarement à l'origine des regroupements coopératifs territoriaux que sont les PTCE.

Pour autant, l'environnement institutionnel apparaît peu incitatif et valorisant des collaborations existantes.

⁷ Les PTCE déclarant comme membre un organisme de recherche ou une université sont Matières et couleurs du Luberon (1 université, et

1 établissement public local d'enseignement), Figeacateurs, 3.EVA, Bou'sol.

⁸ PTCE 3EVA, l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq, TRIVEO, PTCE Rennais les Econautes, Bousol, Matières et couleurs.

⁹ cf. programme en annexe

Un environnement institutionnel peu incitatif et insuffisamment valorisant

Si la R&D n'est pas toujours centrale dans les dynamiques de coopération des PTCE, la faible visibilité des collaborations avec les chercheur-e-s tient aussi au peu d'intérêt et de soutien des pouvoirs publics.

Ainsi, le décret relatif aux appels à projets des pôles territoriaux de coopération économique¹⁰ publié en 2015 opère une hiérarchie des parties prenantes constitutives des PTCE. Selon l'article 3, un PTCE « est constitué de trois personnes morales ou plus, dont au moins : une entreprise d'économie sociale et solidaire au sens de l'article 1er de la loi du 31 juillet 2014 ; une entreprise dont les statuts ne relèvent pas de l'économie sociale et solidaire au sens des mêmes dispositions ou un groupement d'entreprises dès lors que la majorité de ses membres ne relèvent pas de l'économie sociale et solidaire ; une autre personne prévue à l'article 9 de la même loi ». Cette délimitation a pour conséquence que *la présence d'un organisme de recherche ou de formation n'est pas obligatoire pour faire PTCE*. Dit autrement, pour le législateur les PTCE doivent avant tout décroïsonner l'ESS en facilitant les coopérations territoriales avec les entreprises hors ESS qui sont considérées comme des parties prenantes prioritaires et incontournables.

L'absence de dispositif national de recherche et d'évaluation

Mais au-delà d'un cadre législatif qui valorise peu les collaborations entre chercheurs et PTCE, *l'absence de dispositif national de recherche et d'évaluation n'est guère favorable aux partenariats avec la recherche*. En effet, la politique du gouvernement au PTCE a pris la forme d'un soutien direct à l'émergence et au développement des PTCE à travers deux appels à projets en 2013 et 2015. 37 PTCE ont été lauréats, sélectionnés par un comité interministériel. Ce financement direct à l'expérimentation n'a été combiné ni à un dispositif national d'animation et d'accompagnement recommandé par l'Inter-réseaux¹¹ PTCE dès 2012, ni à un dispositif transversal d'évaluation et de recherche. Il est évidemment possible de considérer que l'investissement des pouvoirs publics dans les PTCE est déjà significatif et qu'au regard de fortes contraintes budgétaires de la période, il était difficile de faire plus.



¹⁰ Décret n° 2015-431 du 15 avril 2015 relatif aux appels à projets des pôles territoriaux de coopération économique, <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/4/15/EINA1504832D/jo/texte>

¹¹ L'Inter-réseaux PTCE est constitué du Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS, de COORACE, du Réseau des collectivités territoriales pour l'économie solidaire (RTES), du Mouvement pour l'Economie solidaire (MES) et du Labo de l'ESS.

Pour autant, nous souhaitons souligner que les PTCE comme d'ailleurs l'ESS en général sont loin d'avoir bénéficié ni de la cohérence de la politique publique, ni des niveaux de financements mis en œuvre dans le soutien aux clusters et aux pôles de compétitivité¹² dans les années 2000. Certains contesteront l'intérêt de la comparaison au regard des différences de finalités et d'échelles des regroupements coopératifs considérés. Nous préférons rappeler certains chiffres laissant à chacun le soin de juger de leur pertinence.

Rappelons que l'Etat a mis en place en 2005 un Fonds Unique Interministériel (FUI), dispositif spécifique de soutien aux projets de R&D collaboratifs des pôles de compétitivité. Les projets soutenus par le FUI devaient être collaboratifs, c'est-à-dire réunir au moins deux entreprises et un laboratoire ou un organisme de recherche public ou un organisme de formation. Les appels à projets de R&D collaboratifs dédiés ont été le principal outil mis à la disposition des pôles de compétitivité pour encourager des collaborations effectives entre leurs membres en matière d'innovation. Seuls les projets développés dans le cadre d'un pôle de compétitivité selon les règles collaboratives au sens de l'article 24 de la loi de finances de 2005 avaient le droit de concourir à ces appels.

Selon le rapport d'évaluation de 2012¹³ disponible sur le site du gouvernement dédié aux pôles de compétitivité¹⁴, « sur la période 2005-2011 le FUI a alloué 1 249 millions d'euros à 1 042 projets de R&D collaboratifs, etc. » (p.60). « Le montant des financements moyens du FUI est de 1,2 millions d'euros par projet sur la période 2005-2011. » (p.61). L'incitation politique, juridique et financière aux collaborations entre entreprises et laboratoires de recherche a eu un effet d'entraînement d'autant plus fort qu'être labellisé projet collaboratif dédié ouvrait à un fléchage privilégié sur les financements de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Le financement moyen alloué par l'ANR sur la période fut de 685 000 euros. En outre, de nombreuses collectivités locales ont co-financé ces projets dans le cadre de leur politique de soutien à l'innovation. Enfin, OSEO a également apporté un concours moyen par projet de 145 000 euros.

Ces projets de R&D portaient sur des produits pouvant donner lieu à brevet en vue d'une commercialisation à 5 ans. L'orientation principalement industrielle et internationale des pôles de compétitivité explique l'importance des investissements dans cette politique. Face à cette avalanche de chiffres, les PTCE peuvent difficilement soutenir la comparaison. Pour autant, force est de constater qu'aucun dispositif d'information et de financement des projets collaboratifs entre chercheurs et PTCE, aucun fléchage vers les financements de recherche nationaux ou régionaux, n'ont été encouragés au niveau de l'Etat. Quelques financements partiels et limités, souvent intégrés dans un soutien global à l'animation de la démarche PTCE (Labo de l'ESS) ou à des études ponctuelles (RTES, 2014 et 2016) ont certes facilité une production exploratoire de connaissance sur les PTCE. Mais il est en aucun cas possible d'identifier un fléchage ou un programme de soutien à la R&D des PTCE facilitant l'intégration de la thématique dans les dispositifs habituels de financement de la recherche (ANR par exemple).

Dans la première période d'émergence des PTCE (2010-2013), les entrepreneurs, élus, chercheurs et pouvoirs publics ont peu mis en avant la fonction recherche comme un facteur clé des coopérations

¹² « Les pôles de compétitivité sur un territoire bien identifié et sur une thématique bien ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des centres de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique. » www.competitivite.gouv.fr

¹³ BearingPoint France SAS – Erdyn – Technopolis Group-ITD, Etudes portant sur l'évaluation des pôles de compétitivité, http://competitivite.gouv.fr/documents/commun/Politique_des_poles/2eme_phase_2009-2011/evaluation/rapport-evaluation-2012-%20complet.pdf

¹⁴ Le site « Pôles de compétitivité, moteurs de croissance et d'emploi », competitivite.gouv.fr, est édité par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et par la Direction générale des entreprises (DGE), qui assure également la conception éditoriale et les mises à jour du site.

Indices d'une structuration progressive de la fonction recherche

économiques territoriales. Pour autant, la démarche PTCE s'est toujours appuyée de manière informelle sur des espaces réflexifs intégrant des chercheurs. En outre, plusieurs indices conduisent à considérer une intensification des collaborations entre chercheurs et PTCE.

Rappelons que l'émergence des PTCE doit beaucoup au travail prospectif mené par le Labo de l'ESS dont l'une des missions est d'être un lieu de réflexions et de propositions. De l'idée d'une « Labellisation de 100 pôles de coopération » (2009) à la définition initiale des PTCE (2010) en passant par l'élaboration d'un référentiel d'action (2012), la notion de PTCE a été initialement « le résultat d'une co-production de connaissances qui a su ajuster de manière itérative proposition conceptuelle et retour sur des pratiques de coopération territoriale » (Fraisie, 2017). Cette démarche collective s'inscrit dans une longue histoire de production et de diffusion de savoirs en ESS qui ont souvent été le fruit d'initiatives de la société civile et de collaborations acteurs-chercheurs selon des dispositifs divers, parfois créatifs et souvent bricolés. Outre l'animation initiale de Laurent Fraisse, socio-économiste au CRIDA, co-fondateur du Labo de l'ESS et membre associé au LISE, les réflexions du groupe PTCE ont bénéficié de l'apport de Michel Adam¹⁵ qui, dès 2012, a initié l'élaboration d'un référentiel en s'appuyant sur des échanges réflexifs entre animateurs et membres des PTCE sur leurs pratiques. L'autonomisation d'un espace de production et de mutualisation de savoirs progresse en 2013 avec la création d'un groupe « Analyse et Connaissance » au sein du Labo de l'ESS qui va repérer et accueillir les premiers chercheurs et experts (cf. encadré n°3) travaillant sur ou avec les PTCE. Ce groupe de travail va accompagner la réalisation des premières études sur les PTCE (cf. encadré 1). L'ensemble de ces échanges donneront lieu à un premier état des savoirs (Laurent Fraisse, 2014) qui alimentera les premiers éléments de caractérisation (Labo de l'ESS, 2014). Les invitations régulières de chercheurs intéressés et engagés dans des travaux sur les PTCE annoncent une première communauté d'expertise sur le sujet.

¹⁵ Pour une présentation de Michel Adam et de ses publications,
<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=auteurs&obj=artiste&no=376>

D'autres chercheur-e-s s'impliquent dans cette phase d'émergence des PTCE. C'est le cas de Danièle Demoustier, économiste, maîtresse de conférences honoraire à Sciences Po Grenoble. Outre des collaborations précoces avec des PTCE pionniers comme Pôle Sud Aquitaine, elle fut experte du premier appel à projets (2013). Elle a aussi été coordinatrice du groupe de travail sur les PTCE du programme de recherche ARC 8 en région Rhône –Alpes (2013-2015) en collaboration avec Amélie Artis, Emilie Lanciano, Myriam Matray et Séverine Saleilles¹⁶.

Aussi modestes et informelles soient-elles, l'expérimentation PTCE s'est nourrie dès le départ de contributions de chercheurs et de réflexions collectives qui ont crédibilisé et dynamisé ces coopérations économiques territoriales initiées par l'ESS. Au cours de cette première période, la production de connaissances sur les PTCE est largement impulsée par le Labo de l'ESS ou promu dans le cadre des actions engagées par l'inter-réseau PTCE.

Encadré n°1 – Les premières études sur les PTCE (2013-2014)

Adam M., 2013. « Le référentiel d'action d'un PTCE », en ligne sur site lelabo-ess.org.

Demoustier D., 2013. « Les pôles territoriaux de coopération économique : une perspective ambitieuse », tribune du Labo de l'ESS, en ligne sur [Lelabo-ess.org](http://lelabo-ess.org).

France Active, 2014. « PTCE et dynamiques économiques. Entretiens auprès d'un échantillon de 9 PTCE pôles témoins », février 2014, en ligne sur lelabo-ess.org.

RTES/Atelier Coopératif, 2014. « Les rôles des collectivités territoriales dans les dynamiques PTCE », Repères, février, en ligne sur Rtes.fr.

Podlewsky T., Le Labo de l'ESS, 2014. « Développer une économie territoriale durable grâce aux PTCE », dossier Citego, en ligne sur Citego.info.

Fraisse L. (coord.), 2014. « Pôles territoriaux de coopération économiques: synthèse des études 2013 », groupe « Analyse et connaissance », en ligne sur lelabo-ess.org.

Labo de l'ESS, 2014, « Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique », septembre, en ligne sur lelabo-ess.org.

¹⁶ SciencesPo Grenoble ESEAC-PACTE (Danièle Demoustier, Amélie Artis), Université St Etienne Jean Monnet et Lyon 2 COACTIS (Emilie Lanciano, Séverine Saleilles), Université de St Etienne ISTHME (Myriam Matray).



Les PTCE deviennent un objet de recherche

L'autonomisation progressive de la notion de PTCE, sa mise à l'agenda politique par les pouvoirs publics, l'Etat comme certaines collectivités locales, à partir de 2012/2013, ont ouvert une nouvelle phase de visibilité et de légitimité d'une expérimentation à l'échelle nationale. Cette période (2013-2017) est marquée par les deux appels à projets interministériels (2013 et 2015) ainsi que l'article 9 de la Loi sur l'ESS. Elle se caractérise aussi par un intérêt grandissant de chercheur-e-s pour les PTCE qui deviennent progressivement « *un objet de recherche* ». Les indices de cette appropriation progressive de la thématique se manifestent diversement : formulation de problématiques et de méthodologie de recherche, mise en route de thèses sur le sujet, tenue de séminaires ou de sessions dédiées lors de colloques universitaires, diffusion de communications ou de publications à caractère scientifique, collaborations plus ou moins formalisées et durables entre chercheurs et acteurs.

Le premier indice tient à la structuration de problématiques et de méthodes pour comprendre et saisir « le phénomène PTCE ». C'est ainsi que les dimensions prioritaires à éclairer et à investiguer ont progressivement été formulées : morphologie des PTCE (nombre et nature des organisations parties prenantes, types d'activités et d'emplois), modes de gouvernance, contenus des coopérations, fonctionnement économique, évaluation des effets et des impacts générés, etc. Des questionnements sur les méthodes appropriées émergent pour analyser la réalité multiforme que constituent les PTCE. L'horizon possible des investigations reste largement contraint par le profil, les références et les compétences des chercheurs mobilisés. Mais, surtout, les postures s'ajustent pragmatiquement aux ressources relativement limitées pour mener des recherches d'envergure sur le sujet. Sans entrer dans le détail des enjeux méthodologiques que nous chercherons à qualifier dans la partie suivante, il est possible de mentionner quelques dilemmes somme toute classiques en sciences humaines et sociales :

- ✓ *Conduire des monographies qualitatives approfondies pour comprendre finement les interactions et le contexte à l'œuvre dans la genèse, le développement mais aussi les difficultés de PTCE emblématiques ou produire des données comparables sur la base d'une grille d'analyse commune et d'indicateurs standardisés, applicables à un échantillon significatif de PTCE ;*
- ✓ *Étudier en dynamique les trajectoires de coopérations économiques territoriales en évolution et en structuration permanente ou produire une photographie statique cherchant à dégager des caractéristiques stables et générique ;*
- ✓ *Co-produire avec les responsables de PTCE une connaissance opérationnelle, directement utile aux projets des PTCE, ou mener une enquête plus distante et en surplomb auprès de l'ensemble des parties prenantes des PTCE ;*
- ✓ *Embrasser l'ensemble des caractéristique des PTCE dans leur diversité ou circonscrire l'enquête à une dimension (la gouvernance, l'emploi et l'insertion, le rapport aux collectivités locales, la structuration d'une filière, etc.)*

Sans faire l'objet ni de controverses scientifiques majeures, ni de partis pris tranchés, cette reformulation de questionnements méthodologiques émergents nous semble le signe de l'affirmation d'une problématique de recherche sur les PTCE.

Autre indice, plusieurs thèses sur les PTCE sont conduites par des doctorant-e-s comme Céline Bourbousson (LEST, Aix Marseille Université), Geneviève Fontaine (UPEM – Laboratoire ERUDITE – Institut Godin), Christopher Lecat (Université de Reims Champagne – Ardenne), Benjamin Minetto (ESO, Université d'Angers) ou Thomas Podlewski (LISE, CNAM, Paris). Certains conduisent leurs travaux au sein d'un PTCE sous la forme d'un contrat CIFRE comme Maude Grégoire à Initiatives et Cités (PTCE LilleMetroPôlesolidaire).

Troisième indice d'une amorce de structuration d'un champ d'expertise sur les PTCE, des communications de chercheurs (cf. encadré 2), l'organisation de séminaires universitaires¹⁷ ou la tenue de sessions lors de colloques scientifiques. Les trois dernières rencontres du Réseau Inter-universitaire de l'ESS (RIUESS) qui se sont déroulées aux universités de Lille (2014), Reims (2015) et Montpellier (2016) ont chacune accueilli des ateliers spécifiques sur les PTCE. Ces échanges dans un cadre universitaire débouchent sur des premières publications dans des revues ou des ouvrages collectifs. Ainsi, le numéro 343 (janvier 2017) de la RECMA, Revue Internationale de l'Economie Sociale¹⁸, consacre un dossier de plusieurs articles sur les PTCE.

¹⁷ Citons par exemple le séminaire organisé par le Labo de l'ESS en juin 2015 à la Caisse des Dépôts faisant état de plusieurs résultats de recherche (communications de Laurent Fraisse, Patrick Gianfaldoni, Séverine Saleilles et Philippe Henry).

¹⁸ <http://recma.org/>

Sans être centraux, les PTCE ne sont plus hors des radars du monde la recherche. Un certain nombre de chercheurs en sciences humaines et sociales (économie, gestion, sociologie, communication) font des PTCE une thématique de recherche et un objet d'analyse. Pour autant, ces collaborations émergentes restent fragmentées, insuffisamment connectées et valorisées dans une communauté de recherche et d'expertise à même de consolider les connaissances sur et pour les PTCE.

Encadré n°1 – Les premières études sur les PTCE (2013-2014)

Articles de revues et chapitres d'ouvrages

Billeaudeau V., Bioteau E., Minetto B. et Pierre G., 2016. « Le PTCE d'Ancenis : quels impacts pour le territoire ? », *Communication & organisation*, n°50, p. 332.

Bourbousson C., Richez-Battesti N. 2016, « Processus d'émergence et formes organisationnelles des PTCE : une application en région Provence-Alpes-Côte d'Azur », dans Lethielleux L., Combes M. (dir.), *Formes et fondements de la créativité dans l'Economie Sociale et Solidaire*, Presses Universitaires de Reims, p. 199-219.

Bourbousson C. et Richez-Battesti N., 2017. « Caractériser les PTCE par l'analyse processuelle : une application en région -Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, RECMA n° 343, Janvier, 2017, p. 73-87.

Fontaine G., 2016. « Économie sociale et solidaire et éducation populaire au développement durable : l'expérience du pays de Grasse », *Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire*, « Cahiers de l'action », n°47, p. 77-80.

Fraisse L., 2016. « Les pôles territoriaux de coopération économique : premiers repères » dans Gardin L., Jany-Catrice F. (dir.), *L'économie sociale et solidaire en coopérations*, Presses Universitaires de Rennes, p.53-56.

Fraisse L. et Gianfaldoni P., 2017. « Le PTCE, une forme innovante de coopération territoriale de l'ESS ? », *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, RECMA n° 343, Janvier, p. 19-20.

Fraisse L., 2017. « Mieux caractériser les PTCE face à un processus rapide d'institutionnalisation », *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, RECMA n° 343, Janvier, p. 21-39.

Gianfaldoni P. 2016, Le pôle territorial de coopération économique : une forme originale de polarisation en économie sociale et solidaire ?, dans Lethielleux L., Combes M. (dir.), *Formes et fondements de la créativité dans l'Economie Sociale et Solidaire*, Presses Universitaires de Reims, p. 195-199.

Gianfaldoni P., Lerouillois P., 2016. « Les pôles territoriaux de coopération économique : une nouvelle conception du développement local » dans Gardin L., Jany-Catrice F. (dir.), *L'économie sociale et solidaire en coopérations*, Presses Universitaires de Rennes, p.57-69.

Gianfaldoni P., 2017. « Le PTCE comme forme spécifique de polarisation : quels principes novateurs de structuration et de gouvernance ? », *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, RECMA n° 343, Janvier, p. 40–56.

Henry P., 2014. « Modes d'organisation plus coopératifs : opportunités nouvelles ou contraintes accrues pour les artistes ?
L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, n°44.

Henry P., 2017. « Les PTCE culture : des spécificités à ne pas négliger ». *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, RECMA n° 343, Janvier, n° 343, p. 88–101.

Lecat C., Lerouvillois P. et Nieddu M., 2017. Quelle place pour les PTCE dans une perspective d'économie verte ? *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, RECMA n° 343, Janvier, p. 73–87.

Matray M., Poisat J. et Berna C., 2014, « Les PTCE, une dynamique citoyenne et institutionnelle d'innovations sociales », in Lamotte B.

et al. (dir.), Innovations sociales, innovations économiques, XIV^{es} journées de l'Association d'économie sociale, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique, pp. 521-536.

En cours de relecture, Matray M., 2017, « Les pôles territoriaux de coopération économique PTCE en France, de nouvelles perspectives publiques bottom-up dans le renforcement de la décentralisation » in R. Lajarge, L. Cailly, A. Ruas, G. Saez, 2017, *Demande(s) territoriale(s)*, CIST, Karthala

Perret C., Gagnon C., 2016. « Le pôle territorial de coopération économique de Romans-sur-Isère dans la Drôme (France) : une organisation au service de la relance de la dynamique territoriale », *Organisations & Territoires*, volume 25, n°2, p.29-36.

Communications (non encore publiées) dans des colloques scientifiques

Besançon E., Celle S., Chochoy N., Fontaine G., Guyon T., Martell Y., Les écosystèmes territoriaux d'innovation sociale en France. Les apports d'une approche institutionnaliste de l'innovation sociale appliquée aux Pôles territoriaux de coopération économique, 5^e Colloque international du CRISES, Des émergences à la reconnaissance, trajectoires d'innovation, Montréal, les 6 et 7 avril 2017.

Billaudeau V., Emin S., Minetto B., 2016. « Les dynamiques de coopération : le cas du PTCE d'Ancenis », Séminaire Codesol, Université d'Angers.

Bourbousson C., 2016. « La création d'un PTCE comme espace de régulation territoriale sectorielle : le cas des éco-matériaux dans les Hautes-Alpes », XV^{es} Rencontres du RIUESS, Les « communs » et l'économie sociale et solidaire. Quelles identités et quelles dynamiques communes ?, Mai, Montpellier.

Fontaine G., 2016. « Analyser les conditions favorables à l'émergence de communs, le cas d'un PTCE d'économie solidaire ». XIV^{es} Rencontres du RIUESS Montpellier - Les « communs » et l'économie sociale et solidaire. Quelles identités et quelles dynamiques communes ?, Mai, Montpellier.

Fontaine G., 2016. « L'encastrement de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans un Pôle Territorial de Coopération Economique d'économie solidaire : Le cas du PTCE TETRIS (Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale) en pays de Grasse ». Colloque "Eduquer et former au monde de demain", Avril, Clermont-Ferrand.

Fontaine G., Defalvard H. (2017), « La place des pouvoirs publics dans les PTCE en tant que communs sociaux », 27ème colloque de l'ADDES, 26 janvier 2017.

Gianfaldoni P. et Lerouvillois P., 2014, « La figure émergente de pôle territorial de coopération économique », troisième congrès de l'Arimhe, UAPV Territoire(s), entrepreneuriat et management.

Gianfaldoni P., Lerouvillois P. et Lecat C. 2014. « La configuration en Pôle Territorial de coopération économique. Quatre études de cas pour initier une démarche comparative », Communication à la 11ème conférence annuelle "Territoires, espaces et politiques publiques", Nantes, 25 et 26 septembre.

Matray M. et Poisat J., 2013, « Les pôles de coordination de l'économie sociale et solidaire dans un territoire au service de l'innovation sociale et de l'émergence de nouveaux projets : deux exemples dans le Roannais », 4th Ciriec International Research Conference on Social Economy, « Social Economy on the Move: At the Crossroads of Structural Change and Regulation», October, Antwerp.

Matray M., Poisat J., 2015, Pôles territoriaux de coopération économique : l'entrepreneuriat territorial au risque de la transformation sociale et de l'alternative économique. XVes Rencontres du RIUESS, La créativité de l'économie sociale et solidaire est-elle soluble dans l'entrepreneuriat ?, Mai, Reims, France.

Matray M., Poisat J., 2016, "Cooperatives and social clusters. The example of SCIC (Cooperative societies of public interest) and PTCE ("Territorial clusters for economic cooperation") in France", Colloque de l'IGT-ICCS Luzern, Cooperative Identity and Growth, 14-16 September, p. 655-662. ISBN : 978-3-033-05782-1

Matray M., 2017, « Les pôles territoriaux de coopération économique français : perspectives publiques », 9° Festival de Géopolitique, Le pouvoir des villes, Grenoble, 8-11 mars. https://www.clionautes.org/spip.php?page=article&id_article=3835

Matray M., Poulnot J-P., 2017, « De la reconnaissance des acteurs supranationaux aux dynamiques des clusters socio-territoriaux : l'interdisciplinarité, levier du changement d'échelle de l'ESS. », XVIIe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, Comment former à l'économie sociale et solidaire ? Engagement, citoyenneté et développement, Marrakech, 22-24 mai.

Podlewski T., 2014, « Comment se construit un pôle territorial de coopération économique (PTCE) : analyse de terrain comparée avec des études de cas », Rencontres du RIUESS 2014, « L'économie sociale et solidaire en coopérations », 21-23 mai, Lille, France.



Notes et études

Fraisse L., 2015, « Caractériser les pôles territoriaux de coopération économique : premiers résultats », publié sur Lelabo-ess.org.

Henry P., 2015, « Pôles territoriaux de coopération économique culture : des regroupements pragmatiques dans des secteurs d'activité de grande incertitude », article de recherche disponible sur Lelabo-ess.org.

La Labo de l'ESS, 2016, « Les pôles territoriaux de coopération économique : vers une nouvelle forme de dynamique économique territoriale ? », séminaire, juin.

Masure B. (dir.), 2015, « Investigation des modèles économiques des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) intégrant la dimension insertion par l'activité économique », rapport final financé par la Direccte Ile-de-France, septembre.

RTES/Sébastien Cornu, 2016, « Les rôles des collectivités territoriales dans les dynamiques PTCE », Repères, avril, en ligne sur Rtes.fr.

Thèses en cours

Céline Bourbousson, « La coopération territoriale comme processus de traduction. Une application au PTCE dans le champ de l'éco construction », thèse en sciences de gestion, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST Aix-en-Provence).

Geneviève Fontaine, « Comment la coopération territoriale basée sur l'économie solidaire contribue-t-elle au développement local durable ? », thèse à l'université de Paris Est Marne la Vallée à Paris Est, Laboratoire ERUDITE - Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles Temporelles en Economie.

Maude Grégoire, « De nouvelles formes d'emploi ? Étude de l'émergence de la notion de « travailleur au projet » », thèse en CIFRE à Initiatives et Cité et au Laboratoire CERAPS, Lille.

Christopher Lecat, « Réindustrialisation du territoire : l'Economie sociale et solidaire au service d'une problématique de la relocalisation et de la création d'activité économique? Le cas de la Champagne-Ardenne », Doctorat Sciences Economiques - SHS Université de Reims Champagne – Ardenne.

Benjamin Minetto, « les PTCE : une singularisation des territoires ruraux par des projets de développement « éco-filières et « bioressources », doctorat en géographie, Laboratoire ESO Université Angers.

Thomas Podlewski, « Les processus organisationnels entre acteurs de l'économie sociale et solidaire sur un objet social émergent : les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) », thèse en sociologie au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) en partenariat avec LISE - Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique, Paris.

III. LES COLLABORATIONS ÉMERGENTES ENTRE CHERCHEURS ET PTCE

Cette étude exploratoire atteste donc d'une structuration progressive des collaborations entre chercheurs et PTCE. L'encadré 3 présente un premier repérage de 25 à 30 chercheurs et experts ayant engagé ou mené des recherches, études ou évaluations sur les PTCE. Ce chiffre corrobore les réponses qualitatives à l'enquête Labo de l'ESS. Il n'a pas la prétention à l'exhaustivité.

Encadré 3 – Liste non exhaustive des chercheurs et experts PTCE

Nom et organisme	PTCE
Michel Adam, consultant, Labo de l'ESS	Concepteur du référentiel d'action PTCE Réalisation de 10 autodiagnostic de PTCE Bilan consolidé 2017 pour le Labo de l'ESS.
Emmanuelle Besançon, chargée de mission à Institut Godin, membre du laboratoire CRIISEA Sylvain Celle, chargé de mission à Institut Godin, membre du laboratoire CRIISEA et doctorant en économie au CLERSÉ Nicolas Chochoy, Directeur de l'Institut Jean-Baptiste Godin - centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale, Yannick Martelle, chargé de mission à Institut Godin. Thibault Guyon, chargé de mission à Institut Godin.	Institut Godin, centre de R&D en innovation sociale, émanation et partie prenante historique du PTCE du Pays de Bray Rencontres dans le cadre d'un groupe informel de PTCE/entreprises d'insertion (Florange e2i du groupement coopératif VALO' , CIS-Tremplin , Tri-Vallées Clus'ter Jura, Pays de Bray) Expertise innovation sociale et création d'outils spécifiques auprès de Florange e2i du groupement coopératif VALO'.
Françoise Bernon, Déléguée générale Labo de l'ESS Camille Sultra, chargée de développement au Labo de l'ESS	Coordination, réalisation et publication de l'enquête de suivi annuelle des PTCE (2016-2017). Résultats agrégés sur 24 PTCE.
Valérie Billaudeau, MCF en information-communication, ESO Angers, Université d'Angers	Recherche-accompagnement du PTCE d'Ancenis (Pays de la Loire) dans le cadre du programme Codesol (financement Université d'Angers, 2014-2016) Membre du comité de pilotage du PTCE Angers Loire (Angers)

Céline Bourbousson , doctorante en sciences de gestion, Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail - LEST (UMR 7317), Aix-Marseille Université -	Etudes de cas sur les filières des PTCE Bou'sol et BatisArt (ex. comité d'expansion 05) dans la région PACA
Anne Cikankowitz , Enseignante-Chercheuse en évaluation environnementale et Développement Durable à l'Ecole des Métiers de l'Environnement (EME)	L'EME est partenaire et partie prenante de Réso solidaire - PTCE rennais Econautes pour l'innovation sociale, la construction durable et l'économie circulaire.
Sébastien Cornu , consultant, Président de l'UFISC	Auteur des deux rapports RTES (2014 et 2016) sur Les rôles des collectivités territoriales dans les dynamiques PTCE
Josette Combes , Présidente de l'Institut de Recherche et Développement NOVETAT Hervé Defalvard , Professeur d'économie, Université de Paris Est Marne la Vallée	Directeur de thèse de Geneviève Fontaine sur PTCE et communs et co-auteur avec elle de « La place des pouvoirs publics dans les PTCE en tant que communs sociaux ».
Danièle Demoustier , MCF honoraire, Sciences Po Grenoble.	Experte au premier appel à projets PTCE 2013 Coordinatrice du groupe de travail régional sur les PTCE Programme ARC 8 région Rhône – Alpes (2013-2015) Membre des conseils d'administration (et d'orientation) du PTCE Innovaes et Pôle Sud Aquitaine .
Christian Du Tertre , Professeur d'économie à l'université Paris Diderot, Directeur scientifique du Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS.	Convention ATEMIS/ L'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq (PTCE lauréat second appel) sur circuits courts et économie de la fonctionnalité, la reconnaissance et l'organisation du travail.
Sandrine Emin , MCF en sciences de gestion, GRANEM, Université d'Angers.	Recherche-accompagnement du PTCE d'Ancenis (Pays de la Loire) dans le cadre du programme Codesol (financement Université d'Angers, 2014-2016) Membre du comité de pilotage du PTCE VendéeMoulin créatif (Montaigu), Pays de la Loire
Laurent Fraisse , Socio-économiste, chargé de mission à l'Institut Godin, co-fondateur du Labo de l'ESS, membre associé au LISE (Cnam-Cnrs)	Animation du groupe PTCE Analyse et Connaissance au Labo de l'ESS Etude caractérisation des PTCE, cahier Labo de l'ESS 2015 (échantillon de 11 PTCE) Etude sur les démarches de R&D et d'évaluation des PTCE.

Geneviève Fontaine , doctorante en économie, Laboratoire ERUDITE, Université de Marne la Vallée, chargée de mission Institut Godin.	Thèse sur les coopérations économiques propices au développement durable / PTCE, communs auprès des PTCE SCIC Tetris, Pays de Bray, Matières et Couleurs et Pays de Lorris .
Patrick Gianfaldoni , MCF en économie, Laboratoire Biens, normes et contrats (LBNC), université d'Avignon et des pays de Vaucluse (UAPV).	Etude comparative de huit cas de PTCE identifiant deux configurations résiliantes et caractérisant trois dimensions partenariale, mixte et territorialisée de la gouvernance.
Pascal Glémain , MCF-HDR en Sciences de Gestion, Laboratoire interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales, Université Rennes 2	Participation à l'évaluation du PTCE d'Ancenis (Pays de la Loire) avec Valérie Billaudeau et Sandrine Emin. Membre du comité stratégique du PTCE les Econautes à Rennes .
Philippe Henry , chercheur en socio-économie de la culture, Maître de conférences HDR retraité de l'Université Paris 8 - Saint-Denis.	Comparaison de 4 études de cas de PTCE culture (Fontaine O livres La Coursive Boutaric, Paris Mix et Culture et coopération).
Xabier Itçaina , Directeur de recherche au CNRS Centre Emile Durkheim, Sciences po Bordeaux.	Sollicitation en septembre 2014 (avec Danièle Demoustier) pour participer au Volet Recherche et Développement du PTCE Pôle Sud Aquitaine .
Philippe Lerouillois , Président de VALO' et du PTCE Florange e2i du groupement coopératif VALO'	Coordination de plusieurs démarches de R&D dans le PTCE Florange e2i
Christopher Lecat , doctorant en Sciences Économiques – Laboratoire REGARDS (EA 6292) – UFR Economie Gestion – Université de Reims Champagne-Ardenne.	Thèse en cour sur les PTCE Co-auteur de l'article « Quelle place pour les PTCE dans une perspective d'économie verte ? », RECMA 343
Benjamin Masure , Directeur d'APPUI, responsable du PTCE Resto Passerelles.	A dirigé en 2015 l'étude « Investigation des modèles économiques des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), Intégrant la dimension insertion par l'activité économique (IAE) » pour la DIRECCTE Ile-de-France.

Myriam Matray, Docteur en sciences économiques, CNRS, UMR 5600 Environnement Ville Société – ISTHME, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.	13 communications sur les PTCE depuis 2013 dont 7 co-écrites (cf. encadré 2). 2016 - 2017: Contrat MACIF Ile de France, « Etude sur l'intérêt (et les possibilités de coopération) de la MACIF IDF de se rapprocher des Pôles Territoriaux de Coopération Economique ». 2014 - 2015 : Artis A., Lanciano E., Matray M., Saleilles S.,- Sous la Direction : Demoustier D. (ESEAC), programme ARC8 Communauté de recherche académique Rhône- Alpes « Emergence de PTCE ».
Benjamin Minetto, Espaces et Sociétés (ESO), Université d'Angers.	Thèse sur « les PTCE : une singularisation des territoires ruraux par des projets de développement « éco-filières et « bioressources ».
Cécile Perret, économiste, Institut de Recherche en Gestion et en Economie (IREGE), Université de Savoie Mont-Blanc.	Recherche en continue et publications sur la dynamique territoriale de Pôle Sud Archer
Benoit Prévost, économiste, Directeur du département Administration Économique et Sociale de l'Université Paul-Valéry, Montpellier 3 et responsable de l'axe de recherche « Innovation sociale et développement local durable ».	Convention entre le PTCE 3EVA et CNRS sur la caractérisation des dynamiques entrepreneuriales, des pratiques innovantes, de l'évaluation et proposition d'indicateurs alternatifs.
Thomas Podlewski, doctorant en sociologie au LISE (CNAM-CNRS) en CIFRE.	Thèse sur « La coopération entre acteurs de l'économie sociale et solidaire en Midi-Pyrénées » à partir notamment d'une intervention auprès du PTCE Le Périscope

Source : Laurent Fraisse.

III.1 - Les profils de chercheurs impliqués

S'il est difficile de prétendre dresser une typologie des profils des chercheurs collaborant avec les PTCE, certaines caractéristiques récurrentes sont identifiables.

Sur le plan disciplinaire, les chercheurs les plus engagés et visibles relèvent des sciences humaines et sociales avec une majorité d'économistes, quelques chercheurs en sociologie, sciences de gestion ou sciences politiques. Les collaborations des PTCE avec les chercheurs en sciences physiques, chimies, sciences du vivant ou en « sciences de l'ingénieur » existent également. Ainsi, le comité scientifique d'òkhra (PTCE Matières et Couleurs) a su mobiliser à l'occasion des rencontres scientifiques annuelles autour de la couleur des chercheurs spécialistes dans des domaines aussi divers que la physique ondulatoire, les nanostructures, la physique et l'optique des matériaux, les neurosciences, etc. Le PTCE Florange e2i a noué des partenariats en R&D avec des ingénieurs agronomes, des ingénieurs des systèmes de décision et de production, des ingénieurs informatiques mais aussi des spécialistes de la transformation des matières plastiques et de l'analyse physico-chimique des matériaux. La démarche de R&D lancée par Halage et Les Alchimistes (PTCE Le Phares) implique un centre de recherche en chimie analytique¹⁹. Si des savoirs très spécifiques et pointus sont parfois mobilisés, des approches interdisciplinaires sont également fréquentes. Le PTCE Matières et Couleurs a su faire dialoguer physiciens, chimistes ou biologistes avec des anthropologues, philosophes de l'esthétique, historiens des arts ou des sciences. Quant aux économistes présents dans les PTCE, ils peuvent être qualifiés d'hétérodoxes au sens où ils développent un savoir économique ne relevant pas principalement du paradigme néo-classique et ouvert aux apports d'autres sciences sociales (géographie, histoire, sociologie, anthropologie, gestion, etc.).

Sur le plan des thématiques de recherche, la moitié des chercheurs identifiés peuvent être rattachés, à partir de leurs réseaux et de leurs publications, à des préoccupations proches sinon des problématiques voisines : l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat collectif ; le développement local et la construction des coopérations, les régulations et les identités territoriales ; l'innovation sociale ; l'économie écologique, circulaire ou de la fonctionnalité, etc.

Sur le plan statutaire, l'ancrage universitaire des chercheurs est variable. S'il est possible de repérer quelques chercheurs émérites et directeurs de recherche au CNRS et plusieurs chargés de recherche et maîtres de conférences, le caractère très émergent et peu stabilisé des PTCE, combiné à la faiblesse des financements de recherche dédiés (cf. partie précédente), limitent pour le moment son attractivité comme objet de recherche. Nombre de chercheurs investis ont des profils plus atypiques : doctorants, chercheurs retraités, chercheurs contractuels, voire experts hors de tout rattachement académique (laboratoires de recherche, enseignements universitaires). Il est d'ailleurs intéressant de pointer que la production de connaissance sur les PTCE se réalise parfois dans des lieux spécifiques au sein de l'université comme la chaire ESS de l'Université de Marne-la-Vallée ou à sa périphérie : des laboratoires d'idées (Labo de l'ESS), des instituts ou laboratoires privés (Institut Godin, Atemis) ou dans le cadre de comité scientifique ad hoc (PTCE Matières et Couleurs).

¹⁹ Groupes Traces, Laboratoire CNRS ISA. Saleilles et Philippe Henry).



III.2 - Origines et interactions entre chercheurs et PTCE

Comprendre comment se nouent les coopérations entre PTCE et chercheurs suppose de revenir sur leur genèse et la nature des interactions nouées au fil du temps. Les entretiens effectués et fiches chercheurs mobilisées dans le cadre de l'étude mettent en lumière une combinaison de « proximités » relationnelle, géographique, voire cognitive (partage de certaines visions de l'économie territoriale, du développement durable, de l'innovation sociale). Ces proximités se manifestent selon plusieurs configurations construites selon l'intensité et les modalités de structuration et de formalisation des interactions chercheurs-PTCE.

Une première configuration relève d'*interconnaissances informelles facilitant l'accès au terrain et à la participation des chercheurs aux activités du PTCE*. Par exemple, Cécile Perret, économiste originaire du territoire de Romans (Drôme) a tissé des liens de confiance avec Christophe Chevalier, le fondateur du PTCE Pôle Sud-Archer, ce qui lui a facilité l'accès aux informations et aux parties prenantes pour réaliser une monographie. Christian Du Tertre (économiste au Laboratoire Atemis), suite à plusieurs années d'intervention dans la région Nord-Pas de Calais, connaissait personnellement Dominique Hays, l'un des fondateurs de l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq. D'autres chercheurs sont des membres invités de comités de pilotage ou stratégique. Danièle Demoustier, économiste est ainsi membre des conseils d'administration (et d'orientation) du PTCE Innovales (Haute-Savoie). Pascal Glémain (enseignant-chercheur en sciences de gestion, Rennes 2) et Odile Castel (économiste, Rennes 1) participent au conseil stratégique du PTCE Les Econautes à Rennes. Sandrine Emin (E-C sciences de gestion, Univ Angers) est membre des comités technique et de pilotage du PTCE Moulin créatif (Montaigu). La proximité tient aussi à l'implication de certains chercheurs dans les milieux locaux de l'ESS. Ainsi, Valérie Billaudeau (enseignant-chercheur en information-communication, Université d'Angers) est Vice-Présidente de l'IRESA²⁰, un réseau local de l'ESS, et partie prenante du PTCE en émergence Angers Loire.

²⁰ Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou.

Une seconde configuration intègre les chercheurs, laboratoires et universités comme partie prenante de la constitution du PTCE. En effet, plusieurs chercheurs ont été sollicités au moment de l'élaboration du projet comme partenaire recherche. Le partenariat actualise ou concrétise un écosystème de collaborations passées (Laboratoire Atemis pour l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq, Ecole des Métiers de l'Environnement pour les Econautes à Rennes). Il peut résulter d'un effet d'opportunité facilitant une triangulation acteurs/pouvoirs publics/recherche. Dans le cas du PTCE 3 EVA, c'est une étudiante du Master Intervention et Développement Social de l'Université Paul Valéry de Montpellier 3 qui a facilité la mise en lien entre une sous-préfète ouverte aux démarches innovantes, les deux porteuses du PTCE 3 EVA et le directeur du Centre universitaire Du Guesclin de Béziers. Cette participation se matérialise dans quelques cas par une contribution à la rédaction du projet de PTCE sur la partie recherche (PTCE 3EVA) ou évaluation (EME pour les Econautes). Elle peut aller jusqu'à un travail de co-écriture chercheur-acteurs comme dans le cas des réponses de la SCIC TETRIS aux appels à projets PTCE en 2013 et 2015. Enfin, l'université peut être « impulsor de PTCE ». C'est du moins l'expérience en cours d'une coopérative pédagogique, dispositif partenarial facilité par la Chaire ESS de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée. Cette coopérative pédagogique permettrait une immersion dans la coopération des étudiants avec une première activité sur la collecte des déchets sur le campus. Cette dynamique s'inscrit à terme dans la perspective de création d'un PTCE dont la première pierre est la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Les étudiants sont l'une parties prenantes de la

Une troisième configuration est celle de contractualisations sur des projets ciblés de R&D et la mobilisation de compétences spécifiques. Le PTCE Florange e2i illustre cette capacité de montage et de financement de projets de R&D en écologie industrielle. Selon les besoins, il va nouer des partenariats ponctuels avec des chercheurs de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Lorraine, de la PlateForme-Technologique (PFT) Plastinnov, de l'Ecole nationale supérieure des mines de Nancy. Ces montages tiennent beaucoup au profil multi-positionné et au réseau du fondateur/directeur du PTCE, Philippe Lerouvillois. Ancien chercheur associé à l'Université de Lorraine et consultant auprès des structures de l'insertion par l'économie, il connaît à la fois le monde de la recherche et celui de l'IAE tout en ayant une expérience en ingénierie de projets. Autre exemple emblématique, le programme de Recherche & Développement sur le compostage de couches jetables lancé dans le cadre d'un projet, COMPIC, fruit d'une coopération entre deux entreprises du PTCE Le Phares : Halage, Etudes et chantiers ile-de-France et les Alchimistes. Cette expérimentation scientifique sur la valorisation organique de couches jetables et l'analyse des impacts sanitaires et environnementaux dans une optique de développement industriel a obtenu récemment un financement de 400.000 euros de l'ADEME²¹. Elle s'appuie sur un consortium de recherche.

²¹ Projets recherche GRAINE (Gérer, produire et valoriser les biomasses : une bioéconomie au service de la transition écologique et énergétique).

Outre les Celluloses de Brocéliande (groupe Intermarché), premier producteur français de couches bébé et d'hygiène féminine et Green Creative une start up innovante qui a mis au point un biodéconditionneur particulièrement performant, il comprend deux centres de recherche : l'APESA (plateau d'expérimentation sur la valorisation organique) et l'ISA (laboratoire du CNRS leader en chimie analytique). La durée de montage d'un tel projet de R&D est d'au moins trois ans. Sa réussite tient aux synergies entre les compétences d'un polytechnicien-entrepreneur à même de mener les premières études de faisabilité et d'apporter des réponses techniques crédibles auprès des partenaires recherche et celles de dirigeants des entreprises historiques du Phares qui ont mobilisé leurs réseaux institutionnels au service du projet. Les interactions avec l'ADEME ont également permis d'affiner la problématique de recherche.

Une quatrième configuration met en place des partenariats au long cours articulant recherche académique et productions de connaissances plus opérationnelles (thèse en CIFRE, recherche-action). C'est ici que l'on retrouve notamment l'embauche de doctorants au sein de PTCE (Initiatives et cité, Périscope) ou d'un travail de thèse intégré dans la dynamique du PTCE (SCIC TETRIS). Dans la plupart des cas, ces dispositifs de recherche-action tentent d'articuler mobilisation de savoirs académiques, espaces réflexifs chercheurs-acteurs et connaissances à visée opérationnelle par la mise en place de méthodes et d'outils.

Une cinquième et dernière configuration pointe des situations où la dynamique de coopération territoriale est à l'origine de communauté de recherche, d'un centre de transfert ou d'un dispositif de R&D. Un exemple emblématique est l'Institut Godin, centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale à Amiens. Sa création est l'un des résultats du processus de coopération économique territoriale en Pays de Bray engagé dans les années 2000 entre des collectivités locales, des entreprises et industriels, des chambres consulaires, des artisans, des agriculteurs, des associations, des réseaux de l'ESS, des acteurs du tourisme, des chercheurs, etc. Dans une première phase, les initiatives et entreprises de la Maison de l'Économie Solidaire (MES) ont été le terrain de recherche et d'application des outils des chercheurs de l'Institut Godin. La mutation de la MES en PTCE du Pays de Bray en 2014 a permis l'intégration d'un axe R&D dans le projet de territoire. Il positionne l'Institut Godin non seulement comme partenaire privilégié de R&D territoriale mais a permis des interventions et transferts de ses chercheurs auprès d'autres PTCE. L'autre exemple est le *comité scientifique* interdisciplinaire créé par la SCIC ôkhra. Composé d'une quinzaine de membres, il organise chaque année à Roussillon une rencontre scientifique autour de la couleur et élabore un programme pédagogique des écoles de Printemps CNRS INSP-ENS-MNHN-C2RMF-ôkhra. Cette école interdisciplinaire est reconnue et financé dans le cadre d'un partenariat CNRS-ôkhra et d'une convention CNRS renouvelée depuis 15 ans. Dans cette configuration, les liens entre membres fondateurs du PTCE et chercheurs sont à la fois organisés et personnalisés dans des dispositifs d'activité intégrés.

III.3. Problématiques et objets de recherche

Concernant les problématiques et les objets de recherche mis en avant par les chercheurs travaillant avec les PTCE, il nous semble possible de distinguer deux situations : *d'une part, le PTCE comme objet associé à une problématique, voire comme objet de recherche en soi ; d'autre part, le PTCE comme moyen ou vecteur d'opportunité de recherche*. Cette dichotomie recoupe pour partie les logiques disciplinaires puisque que l'on retrouve la plupart des chercheurs en SHS dans la première situation et les chercheurs en sciences dites « dures » dans la seconde.

PTCE comme objet associé à une problématique

Le PTCE comme objet associé à une problématique signifie que, de près ou de loin, le chercheur tente de comprendre un des quatre termes constitutifs (pôle, coopération, territoire, économique) de ces regroupements coopératifs issus de l'ESS. Plus largement, l'étude des PTCE se trouve souvent articulée avec des cadres théoriques et travaux empiriques déjà élaborés et débattus : l'apprentissage et les pratiques de coopération, les clusters et pôles de compétitivité, la gouvernance de l'action publique locale, l'innovation sociale, le développement économique territorial, les indicateurs locaux de richesses, la production et la gestion des communs, l'économie de la fonctionnalité, l'écologie industrielle, etc.

Ainsi, nombre de problématiques de recherche interrogent la *capacité à faire pôle* en caractérisant le nombre et la nature des acteurs et organisations impliqués, en étudiant les « processus d'émergence et formes organisationnelles » (Bourbousson et Richez-Battesti, 2016), en comparant les modalités de gouvernance (Gianfaldoni, 2017) ou en proposant « une évaluation de processus et du management »²². Cette entrée est d'autant plus prononcée dans les PTCE en émergence où le chercheur peut se faire animateur d'espaces réflexifs visant à renforcer la vision, la cohésion et l'implication des acteurs et à analyser « la construction progressive des règles »²³. Ce qui peut aussi conduire à interroger « l'émergence des coopérations par rapport au « storytelling » véhiculés par certains PTCE »²⁴.

D'autres se penchent davantage sur *l'intensité, les types et les objets des coopérations entre membres*. Il s'agit par exemple de comprendre « comment les structures ESS et hors ESS coopèrent au sein d'un PTCE »²⁵ ou de mieux qualifier « les relations entre les membres du PTCE et avec d'autres acteurs du territoire »²⁶ pas toujours bien identifiées et valorisées par la cellule d'animation. Plus largement, le PTCE est analysé comme « une démarche et un outil d'entrepreneuriat collectif »²⁷ ou comme un générateur de « dynamiques entrepreneuriales »²⁸. Moins fréquentes mais tout aussi cruciales sont les réflexions sur l'impact des coopérations entre organisations sur les situations de travail des administrateurs et des salariés en termes de reconnaissance, de renouvellement des compétences, de renforcement de la confiance, de la santé au travail, etc.²⁹ Ce souci que les PTCE ne soient pas uniquement un espace de coopération entre dirigeants d'entreprises d'un territoire mais renforcent les capacités et droits des salariés, usagers et habitants rejoint l'appréhension des PTCE comme « dynamique instituante de production et de gestion de communs » (Fontaine, 2016) ouvrant à un accès partagé à une ressource matérielle ou immatérielle défini par des règles, droits et principes de gouvernance collectifs. La SCIC TETRIS a ainsi développé une « approche des locaux mutualisés comme un commun en répartissant les surfaces par usages et non par structures. » Le PTCE peut aussi être le lieu propice pour discuter localement d'une « gestion partagée de l'usage de l'eau ou de la biodiversité ».³⁰

²² Entretien Anne Cikankowitz.

²³ Présentation Geneviève Fontaine, séminaire 24 janvier 2017.

²⁴ Ibid.

²⁵ Entretien Valérie Billeaudeau et Sandrine Emin par rapport à l'étude sur le PTCE d'Ancenis.

²⁶ Ibid.

²⁷ Ibid.

²⁸ Présentation Benoît Prévost, Séminaire 24 janvier 2017, collaboration avec le PTCE 3 EVA.

²⁹ Entretien Christian Du Tertre par rapport à l'intervention d'Atemis sur l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq.

³⁰ Benoît Prévost, op. cit.

La problématique de « *l'inscription territoriale* (périmètre d'intervention, relations aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux habitants du territoire) »³¹ et de « *l'ancrage local des coopérations* » est, sous différentes appellations, partagée par plusieurs chercheurs. Formulée en termes « d'apports de la coopération au développement économique », d'« analyse des réseaux et de la valorisation des ressources spécifiques »³², l'approche d'un PTCE comme une « organisation au service de la relance de la dynamique territoriale »³³ sera d'autant plus prégnante que le PTCE se situe dans « des territoires en déclin/rebond. »³⁴

Il s'agit alors d'apprécier le potentiel des PTCE pour faire participer ses acteurs, notamment ceux issus de l'ESS, aux régulations territoriales, à s'inscrire, voire à structurer localement des filières. Cela peut déboucher sur l'hypothèse de PTCE comme espaces de régulation méso-économique à même de caractériser de nouvelles formes d'organisation territoriale de la production (Bourbousson, 2016). La mesure de l'impact sur le développement territorial passe aussi par « l'évaluation et la proposition d'indicateurs alternatifs. »³⁵

Autre thématique fréquemment rattachée au PTCE, celle de *l'innovation sociale*. Selon la définition des PTCE, les stratégies de coopération et de mutualisation sont censées faciliter des processus d'innovations technologiques et sociales. Une première approche vise à évaluer la capacité des PTCE à financer des projets innovants et à générer des stratégies de R&D. L'intervention du chercheur peut alors viser à « outiller les PTCE sur l'innovation sociale dans leurs projets et développement stratégique. »³⁶ L'innovation sociale interroge aussi les PTCE comme espaces à même de renforcer les « capacités des acteurs »³⁷, de favoriser « l'implication citoyenne dans le développement territorial »³⁸ ou encore de faciliter les « gestes éco-citoyens ». Plus ambitieux est de considérer le PTCE comme une « innovation sociale qui peut engendrer un renouveau des rapports sociaux au niveau du territoire »³⁹ à même d'enclencher un « double processus de création institutionnelle, d'appropriation et de territorialisation de l'innovation (diffusion des pratiques). »⁴⁰

Une dernière problématique est de cerner la contribution des PTCE au *développement local durable et à l'économie verte* (Lecat, Lerouvillois et Nieddu, 2017). Dans cette perspective, on s'interroge sur les PTCE comme accélérateurs d'échanges en circuits courts, comme lieu de « réflexion et d'action pour une économie de la fonctionnalité »⁴¹ ou encore comme mise en œuvre territoriale des principes de l'écologie industrielle⁴². Dans une approche plus systémique, d'autres chercheurs (Fontaine, 2016) interrogent la capacité des PTCE à pleinement articuler l'économie sociale et solidaire avec l'éducation à l'environnement et au développement durable dans une perspective de transition écologique. L'impact du processus d'institutionnalisation des PTCE est questionné puisqu'il met l'accent sur la dimension économique (changement d'échelle par coopérations entre entreprises ESS et entreprises hors ESS) du développement durable au détriment des dimensions sociale et écologique.

Ces objets de recherche associés éclairent généralement une des dimensions constitutives des PTCE. Quelques chercheur-e-s interrogent la consistance des PTCE comme un objet de recherche à part entière. Un premier angle d'attaque est une approche comparative à partir de la littérature sur les clusters et les pôles

³¹ Fiche Danièle Demoustier.

³² Présentation Benoît Prévost, op. cit.

³³ Présentation Cécile Perret, séminaire 24 janvier 2017 sur Pôle Sud Archer.

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid.

³⁶ Fiche Emmanuelle Besançon.

³⁷ Présentation Geneviève Fontaine.

³⁸ Présentation Céline Perret, Op.cit.

³⁹ Ibid. Voir également l'ebook sur "L'innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire" qui intègre les PTCE comme une innovation sociale <http://www.fondation-macif.org/decouvrez-le-premier-ouvrage-interactif-sur-linnovation-dans-less>

⁴⁰ Emmanuelle Besançon, Op.cit.

⁴¹ Entretien Christian Du Tertre.

⁴² Présentation de Philippe Lerouvillois, séminaire 24 janvier 2017.



de compétitivité (Matray, Poisat, 2015). Une autre approche vise à penser l'articulation, la cohérence et les dissonances entre les différentes finalités et caractéristiques des PTCE (formes des coopérations, modalités de gouvernance, ancrage territorial, viabilité économique, stratégie d'innovation). Enfin, une dernière tente de comprendre le processus d'institutionnalisation des PTCE comme dispositif de politique publique national ou régional.

PTCE comme moyen et vecteur de la recherche

Mais les dynamiques de Recherche & Développement ne prennent pas forcément les PTCE comme objet. En effet, plusieurs collaborations et partenariats mobilisant des chercheurs se mettent en place sans que ces derniers n'aient une vision d'ensemble des membres et activités du PTCE, voire n'aient même pas connaissance de son existence. Dans ce cas de figure, les PTCE sont un moyen de financer des projets de recherche, un lieu de réflexion et d'expérimentation ponctuelles qui n'engagent pas les chercheurs sur le projet dans son ensemble.

Trois cas de figures matérialisent le PTCE comme moyen et vecteur de recherche.

Le premier est autour du PTCE Matières et Couleurs. Les activités de recherche ont précédé la structuration en PTCE. La recherche interdisciplinaire autour de la couleur et l'école scientifiques à thème ont été mises en place depuis plus d'une dizaine d'années par un des membres fondateur du PTCE, la SCIC ôkhra. D'une certaine manière, l'organisation en PTCE est venue matérialiser un réseau de recherche et d'expertise d'une centaine de personnes sur la couleur à même de multiplier les opportunités de partenariats et d'agencer les compétences diverses en sciences de la nature comme en sciences humaines. L'énumération par Barbara Blin-Barrois des conventions de recherche actuelles donne une idée de la multiplicité des collaborations tant sur la couleur⁴³ que sur la coopération multi-partenaire.⁴⁴ L'apport du PTCE dans les partenariats avec les chercheurs tient soit à des applications concrètes sur la couleur (Color FabLab et formulation de produits beaux-arts), soit à de plus fortes interactions entre la communauté « ESS et coopérations » et celle sur la « couleur ».

Dans le cas de Florange e2i, le PTCE joue une fonction de plate-forme de R&D à dominante technologique à même de faciliter l'ingénierie de projets et l'agencement des compétences entre le monde de la recherche, les collectivités locales, les entreprises de gestion des déchets et les structures locales d'insertion par l'activité économique. Aussi les partenariats avec les chercheurs sont sectorisés et dotés de leur propre fonction d'utilité. Il est « difficile sauf exception qu'ils soient parties prenantes du PTCE dans sa globalité ».⁴⁵ Les problématiques des différents projets de R&D portent sur des sujets pointus tels que « l'étude de la faisabilité technico-économique sur la création de matières premières par compounding à partir de gisements locaux de plastiques », la « mutualisation de la logistique entrante (matériaux) et sortante (déchets) des chantiers sur des programmes immobiliers de type Ecoquartiers et Ecocité » ou encore « l'étude de la faisabilité de partage de flottes de véhicules d'entreprises ».

⁴³ « Ingénieur stagiaire CNAM sur la formulation produits beaux-arts du PTCE, module Couleur au sein du nouveau D.U. Patrimoine de l'Université d'Avignon, vice-présidence du Centre Français de la Couleur, missions du bureau d'études Culture Couleur auprès de deux grands laboratoires, référencement en cours d'instruction du bureau d'études Culture Couleur au titre du CIR. », présentation Barbara Blin-Barrois. 24 janvier 2017.

⁴⁴ « Etude Licence Tourisme Solidaire Université d'Avignon sur un circuit expérientiel senteur couleur, convention en cours de rédaction avec l'Université d'Aix Marseille sur économie circulaire et PTCE, un des trois terrains de thèse de G Fontaine, etc. », présentation Barbara Blin-Barrois. 24 janvier 2017.

⁴⁵ Présentation Philippe Lerouvillois, séminaire 24 janvier 2017.



Le PTCE le Phares a joué un rôle d'incubateur en facilitant les coopérations entre membres et la synergie de compétences nécessaire au montage d'un projet de R&D autour de la mise au point d'une solution de compostage de biodéchets en milieu urbain basée sur l'utilisation de composteurs électromécaniques. Il s'agit ici d'un projet du PTCE qui s'est progressivement autonomisé donnant lieu à la création d'une entreprise, Les Alchimistes. C'est dans ce cadre très précis et ciblé d'un financement de l'ADEME que les coopérations et les cofinancements avec un Centre de transfert et un Laboratoire CNRS se sont construits. Les chercheurs interviendront dans un protocole circonscrit à l'analyse d'échantillons de couches sans que cela nécessite, pour le moment, ni la participation du Laboratoire à la gouvernance de la nouvelle entreprise, ni même son appartenance à un PTCE.

III.4. Dimensions appliquée, opérationnelle et participative des recherches

Nous avons déjà souligné la proximité entre chercheurs et acteurs dans la genèse des collaborations sur les PTCE. Nous souhaitons dans cette partie attirer l'attention sur les dimensions appliquée, opérationnelle et participative des recherches engagées. Dit autrement, les démarches identifiées articulent souvent des processus de recherche encadrés et validés par le milieu académique avec des processus plus appliqués de production de connaissance à visée opérationnelle.

Les travaux repérés s'inscrivent rarement dans une stricte perspective de recherche fondamentale (cf. les définitions de l'encadré n°4). Certes plusieurs interventions (notamment les thèses de doctorat) procèdent de formulation autonome de problématiques sans prise en compte a priori des préoccupations et des besoins des promoteurs des PTCE. Pour autant, les fortes interactions avec les acteurs tant pour l'accès au terrain que par les méthodologies adoptées notamment en SHS (entretien semi-directifs, observation participante, groupes de discussion, etc.) conduisent rarement les chercheurs à occuper une position surplombante de pure extériorité. Lorsque les sciences dites « dures » sont mobilisées (Florange e2i, Le Phares), les objectifs et les protocoles intègrent une forte dimension appliquée, voire un développement expérimental (définition encadré 4) dont des retombées économique, technologique ou industrielle sont attendues.

Encadré 4 : Recherches fondamentale, appliquée, participative : quelques définitions

D'après le manuel de Frascati⁴⁶ qui fait référence en France pour, par exemple, le Crédit Impôts Recherche (CIR)⁴⁷, il est possible de proposer les définitions suivantes (p.32):

« La **recherche fondamentale** consiste en des travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière. »

« La **recherche appliquée** consiste également en des travaux originaux entrepris en vue d'acquérir des connaissances nouvelles. Cependant, elle est surtout dirigée vers un but ou un objectif pratique déterminé. »

« Le **développement expérimental** » consiste en des travaux systématiques fondés sur des connaissances existantes obtenues par la recherche et/ou l'expérience pratique, en vue de lancer la fabrication de nouveaux matériaux, produits ou dispositifs, d'établir de nouveaux procédés, systèmes et services ou d'améliorer considérablement ceux qui existent déjà.

⁴⁶ www.oecdilibrary.org/docserver/download/9202082e.pdf?expires=1497880877&id=id&accname=guest&checksum=80DB27DE2E748A8F90F5948BC6E13518

⁴⁷ Voir le Bulletin Officiel des impôts relatif au CIR, n° 19 DU 23 FEVRIER 2012, Direction Générale des finances publiques. 4 A-3-12.

Selon le rapport récent sur les **sciences participatives**, celles-ci sont définies comme des « formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels — qu'il s'agisse d'individus ou de groupes — participent de façon active et délibérée »⁴⁸.

Pour Lewin, la **recherche-action** « est une démarche fondamentale dans les sciences humaines, qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. Elle poursuit un objectif dual qui consiste à réussir un projet de changement délibéré et ce faisant, faire avancer les connaissances fondamentales dans les sciences de l'homme. Elle s'appuie sur un travail conjoint entre toutes les personnes concernées. Elle se développe au sein d'un cadre éthique négocié et accepté par tous » (Lewin, 1947, Liu, 1992)⁴⁹.

Nous proposons de distinguer quatre postures de recherche au regard des quatre critères suivants : le degré d'autonomie d'élaboration des problématiques de recherche (de l'indépendance à la réponse à une commande en passant par la co-construction), la visée opérationnelle ou appliquée de la recherche (formulation plus ou moins explicite de l'utilité des résultats et des changements attendus), les modes de contractualisation, de formalisation et de financement et enfin le degré de participation des acteurs dans le recueil des données, la production et la diffusion des connaissances.

Le PTCE comme terrain d'étude d'une recherche négociée

Le PTCE est dans plusieurs cas de figure un « terrain d'étude » pour réaliser une monographie, une étude de cas ou une enquête comparative. Dans ces situations (Bourbousson, 2016, Perret C., Gagnon, 2016, Gianfaldoni 2017), la problématique de recherche est définie de manière relativement autonome par les chercheurs. Pour autant, leur formulation peut être indirectement influencée par les attentes anticipées des acteurs (Fraisie, 2017) ou par un besoin d'évaluation non couvert par les pouvoirs publics (enquête Labo de l'ESS, 2017). Ainsi, les questionnements relatifs à la morphologie, à la gouvernance, aux formes de coopération, au fonctionnement économique, à la structuration par territoire ou filière font largement échos aux préoccupations des acteurs.

Mais surtout l'accès aux informations et aux acteurs fait souvent l'objet d'une négociation sur les apports réflexifs, voire pratiques, qui permettent de manière directe ou indirecte, de renforcer la légitimité du PTCE, sinon son projet et ses activités. Même dans les situations où l'élaboration de la problématique de recherche, les méthodes de recueil des données et le processus d'analyse impliquent peu les acteurs enquêtés (Fraisie, 2015, Gianfaldoni 2017), la restitution des résultats des études menées se fait autant auprès des professionnels que dans la sphère académique. Les supports de diffusion prennent des formes accessibles au public concerné par la dynamique PTCE (exemple des cahiers du Labo de l'ESS), ce qui n'empêche pas des communications ou articles à caractère scientifique (conférences RIUESS, numéro spécial de la RECMA). Plus largement, les premières études visant à mieux qualifier et caractériser les PTCE ont largement participé à la mise en visibilité de ces nouveaux regroupements coopératifs dans le milieu de l'ESS, voir contribué à leur mise à l'agenda dans les politiques publiques.

⁴⁸Les Sciences participatives en France, février 2016

⁴⁹Définition repris de Christian Gonzalez-Laporte. Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?. [Rapport de recherche] Labex ITEM. 2014. hal-01022115>

La négociation entre les chercheurs et les acteurs dépasse généralement le simple accès au terrain. Elle repose sur la construction d'une relation de confiance dans la durée qui ouvre potentiellement à la formulation plus ou moins explicite des intérêts des promoteurs du PTCE en termes de réflexion, d'accompagnement, d'évaluation. L'accès à l'information peut donner lieu à des formes de contreparties plus ou moins tacites sans pour autant faire l'objet d'une contractualisation ou d'un financement. Ainsi les diverses analyses réalisées par Céline Perret sur Pôle Sud Archer à partir d'entretiens non directifs et de participation observante ont été envoyées pour avis au fondateur-dirigeant de ce PTCE. Dans le cadre de son étude de cas sur le PTCE BatirAS, Cécile Bourbousson a participé, en complément des multiples entretiens menés auprès de l'ensemble des parties prenantes, au groupe méthodologie et évaluation du PTCE. Elle a réalisé des diagnostics organisationnels à visée prospective qui ont été restitués à l'ensemble des membres. Autre situation intéressante, le glissement de la posture de Valérie Billaudeau, Sandrine Emin et Pascal Glémain dans leur monographie sur le PTCE d'Ancenis. Au départ, l'étude reposait sur la conduite d'entretiens semi-directifs auprès de l'ensemble des parties prenantes du PTCE ainsi que sur l'analyse des données fournies par la coordinatrice. Dans un second temps, elle s'est transformée en une recherche d'accompagnement du pôle visant à mieux identifier et valoriser la diversité des coopérations interne et externe.

Dans les trois postures de recherche suivantes, la négociation va plus loin dans la formalisation des objectifs, l'ajustement de la recherche à la demande des responsables du PTCE, la participation des parties prenantes, l'adaptation des formes de savoirs et les modalités de leur diffusion.

Recherche et développement commanditée à visée opérationnelle

L'intervention du chercheur peut se réaliser dans le cadre d'une convention de prestation intellectuelle où la visée opérationnelle de la recherche est centrale, sinon prioritaire. Dans ce cas de figure, le projet de R&D et la sollicitation d'un Laboratoire sont à l'initiative du PTCE ou de ses membres. La contribution du chercheur donne lieu à une contractualisation et à un financement sur un objectif de recherche appliquée dont les résultats attendus (par exemple validation d'un procédé) sont déterminants pour la faisabilité technique et le développement économique d'un projet collectif ou d'une nouvelle activité. Nous parlons de R&D commanditée dans la mesure où le cahier des charges de la recherche est relativement précis et vient formaliser une demande des acteurs du PTCE. En outre, cette contractualisation n'implique pas que l'équipe de recherche ou le Laboratoire soit partie prenante du PTCE.



Nombre des partenariats de recherche noués par le PTCE Florange e2i avec l'école nationale supérieure d'agronomie (ENSAIA) sur les déchets d'incontinence, avec l'université de Lorraine et Plastinnov sur la valorisation des déchets plastiques ou avec le laboratoire Loria⁵⁰ sur la conception de la plateforme logicielle d'optimisation des flux entrants, sortants et internes adaptées aux programmes immobiliers de type Ecoquartiers et Ecocité relèvent de cette mobilisation ponctuelle et circonscrite de compétences universitaires sur des projets de R&D. Le PTCE initie et maîtrise le montage et le pilotage de ces consortiums de recherche. De même, c'est bien dans le cadre d'une réponse à un appel d'offre de l'ADEME que Halage et Les Alchimistes (PTCE Le Phares) ont sollicité un centre de transfert et un laboratoire CNRS afin d'avoir une caution scientifique en recherche sur le séquençage du processus de dégradation des couches en composte et la validation des résultats d'un processus de décomposition des plastiques.

Recherches contractualisées et intégrées au sein du PTCE

Aller plus loin qu'une négociation au fil du déroulement de la recherche, suppose des interventions et recherches contractualisées et intégrées dans le cadre du PTCE lui-même et des actions conventionnées. C'est le cas de l'école des métiers de l'environnement au sein du PTCE les Econautes à Rennes, du Centre universitaire Du Guesclin de Béziers pour le PTCE 3 EVA, du Laboratoire Atemis avec l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq ou encore de l'Institut Godin auprès du PTCE du Pays de Bray. Dans ces cas de figure, la problématique de recherche ne résulte de la réponse à une commande du PTCE mais fait l'objet d'une négociation entre acteurs et chercheurs qui peut aller jusqu'à la co-élaboration. Ainsi, plusieurs chercheurs ont contribué à la réponse à l'appel à projets interministériel PTCE sur le volet recherche.

L'intervention est contractualisée et en partie financée. Le centre de recherche ou le laboratoire s'intègre dans l'écosystème, voire la gouvernance du PTCE, dont il devient l'une des parties prenantes visible publiquement. D'une certaine manière, le chercheur partenaire assume la fonction R&D du PTCE. Cette implication peut se concrétiser par la mise en place d'un comité scientifique ou par la participation à des rencontres académique ou professionnelle en tant que chercheur partenaire du PTCE. La production de connaissance est duale au sens où elle combine savoirs savants et savoirs opérationnels. Sur ce point, les pratiques de l'Institut Godin sont parmi les plus abouties (Chochoy, 2015). Partie prenante du PTCE du Pays de Bray, ses chercheurs articulent « recherches scientifiques » et activités de transfert autour de thématiques de recherche déterminées au regard des besoins collectivement exprimés par les acteurs locaux. La première s'appuie sur la réalisation de thèses de doctorat, d'articles soumis à publication ainsi que sur la tenue de conférences réalisées aussi bien auprès de la communauté scientifique qu'auprès des acteurs économiques. Ces travaux ont été largement alimentés par des terrains d'étude issus des pratiques et entreprises de la Maison de l'Économie Solidaire (MES), structure motrice du PTCE du Pays de Bray. L'Institut Godin propose de manière complémentaire des méthodes de transfert permettant l'appropriation des éléments issus de la recherche scientifique à travers des outils opérationnels pour les acteurs et les institutions. La construction en 2013 de Marqueurs d'innovation sociale illustre bien ce type de transfert (Besançon E., Chochoy N., 2016).

⁵⁰ Laboratoire Lorrain de Recherche Informatique et ses implications, www.loria.fr

Recherche action participative

Enfin, il est possible de distinguer des postures proches de la recherche action participative (encadré 4). Dans ce cas de figure, les situations de réflexivité et les savoirs produits visent avant tout à un changement ou à des améliorations de la pertinence et de la cohérence du PTCE, des coopérations entre ses membres et ses partenaires ou des pratiques professionnelles de chacun. La production d'une connaissance directement utile pour l'action est largement le fruit d'une co-production entre les chercheurs et acteurs. La recherche se fait alors participative dans la mesure où les promoteurs du PTCE sont actifs dans la plupart des étapes de la recherche (élaboration de la problématique, collecte des données, analyse et diffusion des savoirs). Les capacités réflexives des acteurs sont reconnues, voire stimulées, et les savoirs profanes mis en dialogue avec les savoirs académiques.

Cette recherche action participative peut être engagée lorsque le chercheur est lui-même membre actif du PTCE. Son intervention s'inscrit dans la durée en articulation et cohérence avec le projet du regroupement coopératif. C'est par exemple le cas du PTCE Tetris où « la recherche est mobilisée à partir d'un besoin, d'un point de blocage ou d'une opportunité identifiés sur le territoire. »⁵¹ ou sur des « propositions d'expérimentation aux acteurs de terrain par le centre de recherche ». Le chercheur est impliqué dans la gouvernance du PTCE et participe pleinement à la stratégie de celui-ci. Ses recherches sont intimement liées à la dynamique des projets du pôle et visent à « outiller les dynamiques de coopérations économiques. »⁵²

A sa manière, le groupe de travail rhône-alpin d'une douzaine de PTCE animé entre 2013 et 2015 par Danièle Demoustier en collaboration avec Amélie Artis, Emilie Lanciano, Myriam Matray et Séverine Saleilles⁵³ peut-être aussi rattaché à une forme de recherche action participative, la

dimension engagée des chercheuses en moins. Bénéficiant d'un financement dans le cadre d'un programme du Conseil Régional Rhône-Alpes, ARC8⁵⁴, favorable aux recherches en partenariat, la production de connaissance a largement reposé sur la participation volontaire et active des responsables de regroupements coopératifs se revendiquant de PTCE actuels ou futurs⁵⁵. Le recueil d'informations sur quatre thématiques (gouvernance, relations aux institutions publiques, modèles économiques et processus d'évaluation) s'est appuyé sur des échanges et la formalisation de pratiques entre PTCE à l'occasion de regroupements collectifs animés par les chercheuses. Si l'on peut parler de recherche-action c'est que les analyses produites (Demoustier 2017) se combinent à un travail réflexif de structuration des processus de coopération par les acteurs eux-mêmes. Comme en témoigne un directeur de PTCE : « La participation à ce travail a fortement contribué à la compréhension/théorisation du concept de PTCE, d'une part, et à la conception de notre stratégie d'actions, d'autre part. »⁵⁶ En outre, le rapport final est basé sur un document de synthèse élaboré conjointement par les acteurs et les chercheuses. Enfin, la rencontre de restitution de la recherche a autant mis en avant les témoignages des responsables des PTCE que les conclusions transversales des chercheuses.

⁵¹ Présentation Geneviève Fontaine, Séminaire 24 janvier 2017.

⁵² Fiche Geneviève Fontaine.

⁵³ SciencesPo Grenoble ESEAC-PACTE (Danièle Demoustier, Amélie Artis), Université St Etienne Jean Monnet et Lyon 2 COACTIS (Emilie Lanciano, Séverine Saleilles), Université de St Etienne ISTHME (Myriam Matray).

⁵⁴ www.acr8-industrialisation.rhonealpes.fr

⁵⁵ Danièle Deoustier, Rapport de Recherche du Groupe de Travail sur les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) 2013 – 2015.

⁵⁶ E-mail daté 02/03/2017 du directeur de Val Horizon à Danièle Demoustier.

III.5. Des méthodes qui renforcent les capacités autoréflexives des acteurs et des connaissances utiles pour l'action

Apports de la recherche et méthodes

Dans la majeure partie des démarches de recherche repérées dans les PTCE, la production de connaissance procède d'une double facette à la fois académique et professionnelle, théorique et pratique, qui se nourrissent l'une et l'autre. Autrement dit, elles font dialoguer savoirs profanes et connaissances théoriques à travers des dispositifs de recherche qui prennent au sérieux, voire sollicitent et renforcent les capacités autoréflexives des acteurs. Les chercheurs jouent parfois un « rôle d'interface entre la recherche universitaire et les acteurs des territoires »⁵⁷, « entre acteurs du PTCE, collectivités locales et habitants »⁵⁸.

Les méthodes utilisées sont souvent inductives et qualitatives. Elles mixtes selon les situations de l'observation participante, des entretiens exploratoires et semi-directifs, des groupes de discussion, des séminaires de réflexion collective sur les pratiques et de l'analyse des documents produits par le PTCE. Le recueil d'information par questionnaire auprès de l'ensemble des organisations membres et partenaires n'est pas systématique sinon pour des études comparatives de plusieurs PTCE (Labo de l'ESS, 2017). Certaines interventions s'inscrivent sur une durée plus ou moins longue (deux ou trois ans) permettant parfois une analyse longitudinale⁵⁹.

Exemples de connaissance utiles pour l'action

Dans la seconde partie du rapport, nous avons souligné que les PTCE devenaient progressivement un objet de recherche donnant lieu à des communications et articles scientifiques (cf. encadré 3). Mais il nous semble important de rappeler que les démarches de recherche engagées dans les PTCE comportent une part plus ou moins importante de production de connaissances utiles pour l'action. A ce titre, il est intéressant de lister et classer un certain nombre d'exemples :

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Entretien Christian Du Tertre.

⁵⁹ Présentation Bourbousson, séminaire du 24 janvier 2017.

DIAGNOSTIC TERRITORIAL, ANALYSE DE BESOINS ET ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Exemples :

- PTCE BatisArt (ex. comité d'expansion 05) : réalisation d'un *diagnostic organisationnel* par Céline Bourbousson (doctorante en sciences de gestion, LEST)
- PTCE Florange e2i : développement d'outils utiles à la création de matières de matières secondaires plastiques conformes aux besoins des acheteurs (trame diagnostic orienté déchets plastiques, fiche matière, cahier des charges spécifiant le besoin des acheteurs) par Olivier Deck, enseignant-chercheur des Universités à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy ;
- PTCE 3 EVA : Accompagnement, conseil et réflexion sur l'*expérimentation de monnaies locales, de circuits courts et de valorisation des ressources locales* dans la Haute Vallée de l'Aude par Benoit Prévost et son équipe.
- PTCE du Pays de Bray : *note de cadrage scientifique sur les « publics fragiles »* par l'Institut Godin.

FORMALISATION DU PROJET, DE LA GOUVERNANCE, DE LA FONCTION RECHERCHE DU PTCE

Exemples :

- PTCE Pôle Sud Aquitaine : participation de Xabier Itçaina et Danièle Demoustier à *réflexion collective sur la cohérence du pôle* (mise en commun, débats), l'explicitation de la démarche, l'identification des points sensibles ; l'élaboration d'une stratégie plus collective et territoriale.
- PTCE d'Ancenis : *appui au pilotage du PTCE* par Valérie Billaudeau et Sandrine Emin (Université d'Angers) par clarification de l'objet du PTCE, identification des plus-values ; construction d'un argumentaire de communication pour pérenniser le projet.
- PTCE Tetris : *création d'un centre de recherche* qui assure l'interface entre la recherche universitaire et les acteurs des territoires.
- PTCE Matières et Couleurs : référencement en cours d'instruction du bureau d'études Culture Couleur au titre du Crédit Impôt Recherche (CIR).

CRÉATION DE START-UP OU D'ENTREPRISES

Exemples :

- PTCE Florange e2i : Création des entreprises BIOLUB SCOP et VALO'TTI, filiales du groupement coopératif VALO' en 2016. Les huiles alimentaires usagées collectées par VALO' sont transformées en biolubrifiants pour le marché de la foresterie. L'entreprise de Travail Temporaire d'Insertion VALO'TTI permet de mettre à disposition du personnel en insertion sur des postes accessibles et variés dans la chaîne de valeur du déchet.
- Coopérative pédagogique : *création d'une SCIC* avec les étudiants de la chaire ESS de l'Université de Marne-la-Vallée dans un processus d'incubation d'un futur PTCE sur le campus.
- PTCE Le Phares : *création de la SAS Les Alchimistes* autour d'une activité de collecte de proximité et de compostage de biodéchets en milieu urbain par trois membres du PTCE Le Phares.
- PTCE Tetris : structuration et outillage de l'*incubateur de projets* par le centre de recherche.

CONCEPTION DE PROCÉDÉS ET DE PRODUITS

Exemples :

- PTCE Florange e2i : Conception en collaboration avec 3 entreprises locales⁶⁰ de 10 contenants design permettant de faciliter le geste de tri et les opérations de vidage et de manutention suite à l'étude de l'ENSAIA.
- PTCE Le Phares (Halage, Etudes et chantiers ile-de-France et Les Alchimistes) : test d'un procédé innovant de séparation des matières inertes, comportement de compostage et de méthanisation des couches jetables.

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE MESURE DES IMPACTS

Exemples :

- PTCE Pays de Bray: élaboration par l'Institut Godin d'un questionnaire sur la mobilité des publics fragiles en milieu rural, avec comme objectif de créer un outil d'évaluation sur la mobilité solidaire et durable.
- PTCE 3 EVA : proposition et test d'indicateurs alternatifs de contribution au développement territorial par le Centre universitaire Du Guesclin de Béziers.
- Recherche Arc8 (10 PTCE) : réflexions approfondies sur les démarches d'évaluation, mais aussi sur les registres, critères et indicateurs.
- PTCE Les Econautes : élaboration d'une méthode d'évaluation participative de l'impact du PTCE Rennais par un étudiant de l'Ecole des métiers de l'environnement.
- PTCE BatisArt : ébauche d'une grille d'évaluation et projection de scénarios aux membres de PTCE dans le cadre d'une démarche prospective avec l'appui de Céline Bourbousson, (doctorante en sciences de gestion, LEST) ;
- PTCE Pays-de-la Loire (10 PTCE) : participation de Valérie Billaudeau et Sandrine Emin à l'élaboration à la grille d'évaluation de la CRESS Pays-de-la-Loire.

APPUI AU TRANSFERT ET LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES

Exemples :

- PTCE du Pays de Bray: démarche R&D innovation sociale et évaluation du projet de territoire IDESOL en Bray à partir d'un premier tableau méthodologique adapté au PTCE à partir des « marqueurs d'innovation sociale » par l'Institut Godin.
- PTCE Pôle Sud Archer : communication et publication (Perret, Gagnon, 2017) visant à qualifier les dimensions d'innovation du PTCE et son potentiel de transformation sociospatiale⁶¹.

⁶⁰ PIGIER DB-WAY, l'INSTITUT DE SOUDURE et THYSSENKRUPP.

⁶¹ Présentation Cécile Perret lors du séminaire du 24 janvier 2017.

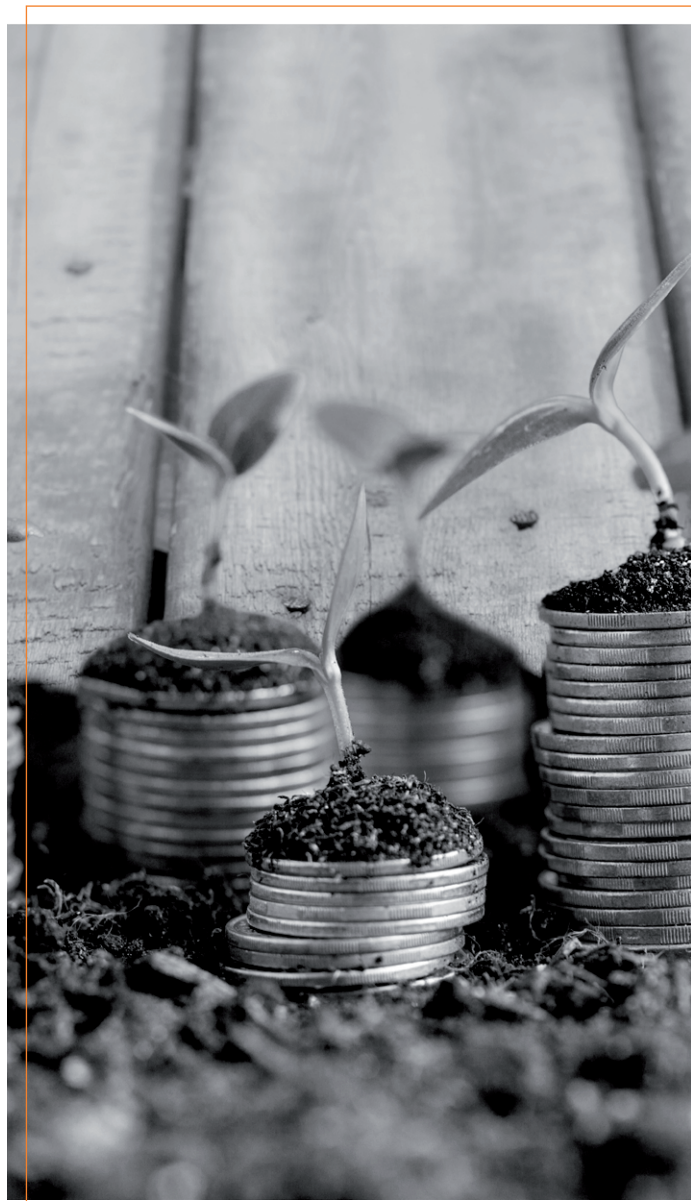


III.6. Ressources et financements

L'absence de dispositif national de recherche et d'évaluation fléchi sur les PTCE a précédemment été soulignée. C'est donc sur d'autres lignes que sont financées les collaborations engagées par les PTCE avec des chercheurs.

La première observation est que les *partenariats sont souvent sous financés*. Il y a quelques exemples de recherches, communications ou articles produits (Perret, Henry) qui ne résultent pas d'un dispositif de recherche financé mais de l'intérêt des chercheurs pour la problématique.

La seconde observation tient au fait que *les financements issus de la politique de la recherche sont souvent régionaux*. Il y a bien quelques thèses en CIFRE⁶² (encadré 2) dont une partie du financement dépend de l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT). Il y a également la convention annuelle CNRS⁶³, renouvelée pour l'école interdisciplinaire organisée par la SCIC ôkhra (PTCE Matières et couleur). Mais aucune recherche d'envergure sur les PTCE émergeant par exemple aux programmes de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) n'est repérable. L'accès à de tels programmes changerait l'échelle des financements ouvrant à des budgets de plusieurs centaines de milliers d'euros. Ce serait la condition pour engager sur plusieurs années des recherches comparatives mobilisant plusieurs équipes de recherche en France et impliquant les parties prenantes d'un échantillon divers et représentatif de PTCE. Les financements issus des budgets de la recherche sont donc avant tout régionaux ou locaux : programme ARC8 de la mission recherche du Conseil Régional Rhône-Alpes (2013-2015), programme Codesol⁶⁴ de l'Université d'Angers (2014-2016), dispositif emploi jeune doctorant de la région PACA.



⁶² Conventions Industrielles de Formation par la Recherche.

⁶³ De 15 000 à 20 000 euros. Entretien Barbara Blin-Barrois.

⁶⁴ Coopération et développement territorial : des solidarités renouvelées au service de l'innovation dans les espaces ruraux.



Les études sur les PTCE vont souvent chercher leurs ressources en dehors des budgets recherche sur des lignes de financement relevant souvent d'autres politiques sectorielles ou d'institutions aux niveaux national ou régional. L'enquête quantitative menée en 2016 par le Labo de l'ESS a été conventionnée avec le CGET⁶⁵. Outre la présente étude, l'Institut CDC pour la Recherche avait soutenu l'étude du Labo de l'ESS sur la caractérisation des PTCE en 2015 (Fraisie, 2015). Soulignons que plusieurs projets de R&D d'écologie industrielle ou de valorisation des bio-déchets ont été financés par réponses de PTCE (Florange e2i, Halage et Les Alchimistes du Phares) à des appels à projets de l'ADEME⁶⁶. Dès lors qu'ils concernent des innovations technologiques à potentiel industriel, les budgets sont plus conséquents et facilitent des partenariats de recherche ciblés.

Quatrième observation, la reconnaissance et la structuration d'une fonction R&D ou d'évaluation au sein même de certains PTCE lauréats se matérialisent parfois par un cofinancement de la recherche mobilisant une partie du budget alloué dans le cadre des appels à projets interministériels. C'est le cas des conventions entre le Laboratoire Atemis et l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq, du Centre universitaire Du Guesclin de Béziers et du PTCE 3 EVA, de l'Ecole des Métiers de l'Environnement et des Econautes à Rennes, de Pôle Sud Aquitaine avec Xavier Itçaina (SciencesPo Bordeaux) et Danièle Demoustier (SciencesPo Grenoble). Dans ces cas de figures, les contributions des PTCE à leur partenaire recherche oscillent entre 5000 et 25000 euros. Le soutien du PTCE à la R&D peut aussi prendre la forme de financements directs de diverses interventions (problématisation en contexte d'une thématique, élaboration de questionnaire, transfert de pratiques innovantes, etc.) dans le cadre d'une coopération au long cours (PTCE Pays de Bray et Institut Godin).

Enfin, il est intéressant de noter que plusieurs démarches de recherche engagées par les PTCE mettent à contribution les étudiants de Masters dont les chercheurs partenaires sont responsables. Patrick Gianfaldoni (Master de politiques sociales, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse), Benoît Prevost (Master Intervention et Développement Social, Université Paul-Valéry Montpellier 3), Odile Castel (Master professionnel d'analyse de projets, Université de Rennes 1), Pascal Glémain (Master Emploi et Entrepreneuriat – Parcours ESS, Université de Rennes 2), Vallérie Billaudeau et Sandrine Emin (Université d'Angers), Hervé Defalvard (ChairESS de l'Université de Paris Est Marne la Vallée) ont impliqué selon diverses modalités des étudiants dans le travail d'enquête (recueil et traitement des entretiens), la participation à la formalisation d'un projet PTCE ou l'élaboration de méthodologie d'évaluation des impacts⁶⁷, etc. La SCIC Tetris accueille et encadre régulièrement des étudiants pour travailler sur le PTCE et ses projets⁶⁸. Doctorant, stagiaire ou parfois salarié temporaire du PTCE, le travail des étudiants s'exerce sous divers statuts.

⁶⁵ Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

⁶⁶ Appel à projets « Bâtiment Responsable à l'horizon 2020 » financé par l'ADEME, appel à manifestation d'intérêt « Ecologie Industrielle et Territoriale » co-financé par l'ADEME et la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, appel à projets recherche GRAINE (Gérer, produire et valoriser les biomasses : une bioéconomie au service de la transition écologique et énergétique).

⁶⁷ Mohammed Idir Yacoub, « Elaboration d'une méthode d'évaluation participatives de l'impact du PTCE Rennais », mémoire de Master 2 Economie et Gestion publique, Université de Rennes 1 et Ecole des métiers de l'environnement..

⁶⁸ Fiche Geneviève Fontaine.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce premier panorama des collaborations entre PTCE et chercheurs n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il tente de sortir la partie prenante organisme d'enseignement et de recherche des PTCE d'une relative invisibilité publique. Loin d'être inexistantes, des démarches de R&D, de recherche-action et d'évaluation se structurent. Près d'une trentaine de chercheurs ou d'experts travaillant sur ou avec les PTCE ont été repérés. Une majorité relève des sciences humaines et sociales (économie, gestion, sociologie, communication, etc.) mais des chercheurs en sciences physiques, du vivant ou de l'ingénieur sont aussi des partenaires. Certaines recherches tentent de saisir les spécificités et l'originalité de ces regroupements coopératifs territoriaux en interrogeant la pertinence et cohérence de la notion de PTCE. D'autres chercheurs interviennent sans même avoir une connaissance de la dynamique PTCE sur des contributions intellectuelles précises dans le cadre d'un processus circonscrit de R&D. Nombre de chercheurs s'attachent à ce que la production de connaissance soit diffusée dans des rencontres et publications académiques. Pour autant, les démarches de recherche engagées auprès des PTCE ont souvent un caractère appliqué, opérationnel, voire participatif. Autrement dit, elles visent une production de savoir utile pour le développement du PTCE ou de certains projets emblématiques.

Reste que ces partenariats de recherche sont fragiles comme en atteste des modes de collaboration plus ou moins formalisés. Si des chercheurs sont impliqués, cela engage rarement leur laboratoire et université. Quelques chercheurs participent à la gouvernance, souvent comme membres du comité de pilotage ou du comité scientifique du PTCE. Pour autant, être partenaire de recherche ne signifie pas toujours devenir membres du PTCE et partie prenante de son pilotage. Cette fragilité s'analyse aussi à travers les modalités de financements. Si ces derniers existent et sont divers, ils relèvent rarement de programmes de recherche de l'ampleur de ceux de l'ANR ou des projets de R&D collaboratifs fléchés sur les pôles de compétitivité. Les montants des budgets alloués sont modestes et souvent de courte durée.

Dans ce contexte, il nous semble important de faire quelques recommandations pour consolider la fonction R&D des PTCE.



IV.1. Recommandations pour valoriser et consolider les démarches de R&D et d'évaluation engagées par les PTCE avec des chercheurs

1 Intégrer la R&D et l'évaluation comme un des volets d'une animation nationale des PTCE

Avant les récentes élections présidentielles de mai 2017, un groupe de travail animé par la Délégation Interministérielle à l'Economie Sociale et Solidaire (DIESS) avait fait des propositions pour mettre en place une animation nationale des PTCE. Il nous semble important d'intégrer un volet R&D et évaluation à côté des fonctions d'animation, d'accompagnement, de communication et d'ingénierie de financement. Dans cette perspective, il serait opportun que la communauté des chercheurs soit partie intégrante de la gouvernance de la future cellule d'animation.

2 Valoriser l'ensemble des expertises et collaborations chercheurs/PTCE ainsi que des études réalisées.

L'objectif est de porter à la connaissance de l'ensemble des PTCE les partenariats existants avec les chercheurs, les travaux de R&D en cours et les études publiées. Il s'agit de *signaler et d'actualiser les compétences et collaborations sur le site internet ou la plate-forme PTCE à venir sous forme de fiches (noms et coordonnées des chercheurs, nom du PTCE, objectifs de l'intervention, méthodologie, formalisation du partenariat, financement, résultats et publications)*. A partir de cette base d'informations et de contacts, les responsables de l'animation nationale des PTCE pourront solliciter les expertises nécessaires aux ateliers et services proposés et à la diffusion envisagée des bonnes pratiques.

3 Renforcer et élargir la communauté d'experts et de chercheurs PTCE et la diffusion de leurs travaux.

Dans le prolongement du groupe « Analyse et Connaissance » du Labo de l'ESS, il s'agit de consolider un réseau de ceux qui mènent des démarches d'étude, de R&D et d'évaluation sur les PTCE. Pour cela, *un séminaire annuel d'échanges chercheurs-acteurs autour des partenariats, études et publications sur les PTCE* serait utile pour faire un état des connaissances, diffuser les méthodes et résultats et identifier les thématiques d'intervention en phase avec les priorités des PTCE. Outre l'intégration de nouveaux experts et la mise en lien avec les besoins des PTCE, ce type de rencontre pourrait déboucher sur un « *mémento annuel des recherches et études sur les PTCE* ».

4 Aider les collaborations PTCE/chercheurs à s'inscrire dans les dispositifs de R&D par une ingénierie adaptée

Quelques responsables de PTCE ont tenté et parfois réussi à s'inscrire dans des dispositifs de financement de la recherche comme le Crédit Impôts Recherche, OSEO ou les programmes régionaux de soutien à l'innovation. D'autres PTCE sont parvenus à mobiliser des ressources en répondant à des appels à projets sectoriels comme ceux de l'ADEME. La proposition serait de faciliter une ingénierie de montage de projet R&D en s'appuyant sur les expériences partagées des PTCE.

5 Faciliter l'inscription des PTCE dans les agendas des politiques de recherche aux niveaux national et régional ainsi que dans les thématiques des programmes et appels à R&D

Sans avoir aucunement la prétention de demander un dispositif national de recherche dédié au PTCE à l'instar des projets de R&D collaboratives des pôles de compétitivité, il est souhaitable que le Ministère de la recherche soit davantage associé, du moins sensibilisé, à la dynamique PTCE. Un travail de rapprochement des programmes nationaux de recherche et de problématiques de R&D des PTCE pourrait aider déterminer des thématiques de recherche communes (par exemple : la coopération économique territoriale, l'innovation sociale, la R&D territoriale, la transition écologique, la revitalisation des territoires, l'ancrage local des activités et des emplois, les indicateurs pluriels de richesses, etc.).

6 Monter un projet de recherche ANR autour des PTCE

La présente étude met en évidence des chercheurs de divers disciplines et territoires qui interagissent de manière croissante entre eux, un échantillon significatif de PTCE ainsi que des structures intermédiaires (Labo de l'ESS, Institut Godin) qui constituent autant d'ingrédients pour monter un projet de recherche d'envergure. Mobilisant plusieurs équipes de recherche, impliquant un nombre représentatif et significatif de PTCE, articulant enquête quantitative et études de cas dans une perspective comparative et longitudinale, assurant une production de connaissance utile pour l'action, les objectifs et les ressources d'un tel projet de recherche sont à élaborer dans le cadre d'une proposition pour l'ANR.

7 Engager un dialogue plus approfondi avec les communautés de recherche autour des clusters et des pôles de compétitivité

Les connaissances accumulées au sein d'une communauté de recherche et d'expertise sur les PTCE ont tout à gagner à être diffusées dans d'autres réseaux thématiques de recherche. Si les liens avec les recherches en ESS sont déjà engagés, les comparaisons critiques avec les travaux sur les systèmes productifs locaux, clusters et pôles de compétitivité commencent juste à être explorés (cf. les travaux de Myriam Matray). Cela passe notamment par des invitations, communications et participations croisées dans les réseaux thématiques existants mais aussi par des rencontres ad-hoc.



8 La constitution d'un groupe PTCE sur la R&D technologique et territoriale.

Plusieurs PTCE sont engagés dans démarches de R&D technologique comme par exemple le PTCE Florance 2I, de R&D territoriale comme le PTCE du Pays de Bray ou encore d'innovation environnementale comme le PTCE les Éconautes. Piloté par des responsables de PTCE avec l'appui de l'Institut Godin, ce groupe de travail aurait pour objectif de structurer, pérenniser et diffuser les bonnes pratiques de R&D initiées par les PTCE.

Il s'agira notamment d'étudier *la R&D dans les modèles économiques et territoriaux des PTCE* en partageant entre responsables les expériences et méthodes d'ingénierie de projets et de montage financier en R&D afin de mieux appréhender le retour d'investissement pour les PTCE. Combinant visites apprenantes, formations et échanges avec experts et financeurs, ces groupes auraient une visée opérationnelle d'appui au montage et à la mutualisation de démarches de R&D. La formalisation donnera lieu à un « *mémento PTCE, R&D, développement économiques et territoriaux* »

9 Renforcer la capacité de valorisation et d'évaluation des effets et des impacts des PTCE.

La valorisation des effets et des impacts des PTCE va devenir un enjeu de soutenabilité des dynamiques internes de coopérations économiques entre organisations membres mais aussi enjeu de crédibilité externe vis-à-vis des réseaux, institutions et financeurs qui les soutiennent politiquement et financièrement. Le moment de l'évaluation vient à propos car la première vague des PTCE lauréats du premier appel à projets gouvernemental (2014-2017) arrive dans la troisième et dernière année de conventionnement. Il s'agit d'animer un *atelier valorisation et évaluation des PTCE* autour de l'échange de pratiques d'évaluation engagées par les PTCE sur tel ou tel aspect (création d'activités et d'emplois, soutenabilité économique, développement territorial, innovations, etc.) et de diffusion de méthodologies d'évaluation (critères, indicateurs, dispositif de recueil de données). Un mémento « *évaluer les PTCE enjeux, méthodes et résultats* » pourrait être un livrable.



RÉFÉRENCES (CITÉES DANS LE RAPPORT)

Pour une recension complète des références sur les PTCE, cf. les encadrés 1 et 2.

Besançon E., Chochoy N., (2016), « Les Marqueurs d'Innovation sociale : un exemple de recherche partenariale contribuant à l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation », in *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Sous la Dir. de Klein J.-L., Camus A., Jetté C., Champagne C., Roy M., Presses de l'Université du Québec, p. 105-112.

Bourbousson C., Richez-Battesti N. 2016, « Processus d'émergence et formes organisationnelles des PTCE : une application en région Provence-Alpes-Côte d'Azur », dans Lethielleux L., Combes M. (dir.), *Formes et fondements de la créativité dans l'Economie Sociale et Solidaire*, Presses Universitaires de Reims, p. 199-219.

Bourbousson C., 2016. « La création d'un PTCE comme espace de régulation territoriale sectorielle : le cas des éco-matériaux dans les Hautes-Alpes », XVIe Rencontres du RIUESS, Les « communs » et l'économie sociale et solidaire. Quelles identités et quelles dynamiques communes ?, Mai, Montpellier.

Chochoy N. (2015), « Pratiques de recherche et de transfert des innovations sociales de l'Institut Godin », *Sociologies Pratiques*, p.75-84.

Demoustier (2017), Rapport de Recherche du Groupe de Travail sur les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) 2013 – 2015.

Fraisse L. (coord.), 2014. « Pôles territoriaux de coopération économiques: synthèse des études 2013 », groupe « Analyse et connaissance », en ligne sur Lelabo-ess.org.

Fraisse (2015), « Caractériser les pôles territoriaux de coopération économique. Premiers résultats », Cahier du Labo de l'ESS avec le soutien de l'Institut CDC pour la Recherche. www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/caracterisation_des_poles_territoriaux_de_cooperation_economique-premiers_resultats_a_c_octobre_2015.pdf

Fraisse (2017), « Mieux caractériser les PTCE face à un processus rapide d'institutionnalisation », *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, RECMA, n° 343, Janvier, p. 21–39.

Fontaine G., 2016. « Analyser les conditions favorables à l'émergence de communs, le cas d'un PTCE d'économie solidaire ». XIVe Rencontres du RIUESS Montpellier - Les « communs » et l'économie sociale et solidaire. Quelles identités et quelles dynamiques communes ?, Mai, Montpellier.

Fontaine G., 2016. « L'encastrement de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans un Pôle Territorial de Coopération Economique d'économie solidaire : Le cas du PTCE TETRIS (Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale) en pays de Grasse ». Colloque "Eduquer et former au monde de demain", Avril, Clermont-Ferrand.

Gianfaldoni P., 2017. « Le PTCE comme forme spécifique de polarisation : quels principes novateurs de structuration et de gouvernance ? », Revue Internationale de l'Economie Sociale, RECMA n° 343, Janvier, p. 40–56.

Labo de l'ESS, 2014, « Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique », septembre, en ligne sur lelabo-ess.org

Labo de l'ESS (2017), « Enquête d'analyse des PTCE ? Synthèse des principaux résultats », www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/enquete_annuelle_des_ptce_web_portrait.pdf

Lecat C., Lerouvillois P. et Nieddu M., 2017. Quelle place pour les PTCE dans une perspective d'économie verte ? Revue Internationale de l'Economie Sociale, RECMA n° 343, Janvier, p. 73–87.

Matray M., Poisat J., 2015, Pôles territoriaux de coopération économique : l'entrepreneuriat territorial au risque de la transformation sociale et de l'alternative économique. XVes Rencontres du RIUESS, La créativité de l'économie sociale et solidaire est-elle soluble dans l'entrepreneuriat ?, Mai, Reims, France.

Perret C., Gagnon C., 2016. « Le pôle territorial de coopération économique de Romans-sur-Isère dans la Drôme (France) : une organisation au service de la relance de la dynamique territoriale », Organisations & Territoires, volume 25, n°2, p.29-36.

RTES en partenariat avec l'Atelier Coopératif (2014), « Les rôles des collectivités territoriales dans les dynamiques PTCE », Repères, en ligne sur [Rtes.fr](http://rtes.fr).

RTES en partenariat avec l'Atelier Coopératif (2016), « Guide sur les rôles des collectivités dans les dynamiques de PTCE », Repères, juin 2017, <http://rtes.fr/Les-PTCE>.

ANNEXES

Annexe 1 - Programme et diaporamas de la journée du 24 janvier 2017

Séminaire organisé par l'Institut Godin et l'Institut CDC pour la recherche
Le mardi 24 janvier 2017 de 9h30 à 17h00

Caisse des dépôts, 56, Rue de Lille 75007

Alors que la partie prenante centres de recherche, universités et organismes de formation était peu visible lors du premier appel à projets du gouvernement sur les Pôles Territoriaux de Coopération Économique en 2013, on assiste à une structuration progressive des fonctions R&D et d'évaluation dans plusieurs PTCE (doctorants en contrat CIFRE, la réalisation de recherche-action ou formalisation de prototypes et de processus d'innovation technologique et sociale, démarche d'évaluation pluriannuelle).

Ce séminaire a pour objectif de présenter et d'analyser les interactions et partenariats entre chercheurs et autres parties prenantes des PTCE. Il vise à renforcer et élargir une communauté de chercheurs et d'experts travaillant sur et avec ces nouveaux regroupements coopératifs issus de l'économie sociale et solidaire. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre d'une étude exploratoire sur repérer et valoriser les démarches de R&D et d'évaluation engagées par les PTCE en partenariat avec des universités et centres de recherche.

Programme

9h30-10h00 – Accueil des participants

10h00-10h45 – Introduction du séminaire

Isabelle Laudier, Responsable de l'Institut CDC pour la Recherche
Laurent Fraisse, Socio-économiste, chargé de mission à l'Institut Godin, membre associé au LISE (CNAM-CNRS) – Les démarches de R&D et d'évaluation, premiers éléments d'analyse
Françoise Bernon et Camille Sultra, Déléguée générale et Chargée de mission au Labo de l'ESS – Apports de l'enquête quantitative PTCE

10h45-12h00 – PTCE, R&D et innovation technologique

Barbara Blin-Barrois, cofondatrice d'ôkhra et directrice de Culture Couleur (PTCE Matières et Couleurs, Luberon)
Philippe Lerouvillois, Président de 'VALO' et du PTCE Florange FE2I (groupement coopératif VALO')
Hervé Vion-Delphin, Président du PTCE Trivéo

12h00-12h45 – Faire une thèse sur ou dans un PTCE

Geneviève Fontaine, doctorante en économie, Laboratoire ERUDITE, Université de Marne la Vallée, chargée de mission Institut Godin – Partie prenante et chercheuse du PTCE Tetris.

Céline Bourbousson, doctorante en sciences de gestion, Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail - LEST (UMR 7317), Aix-Marseille Université – Comparaison des PTCE BatirAS et Bou' Sol.

12h45-14h00 – Déjeuner

14h00 – 15h45 – Dynamiques territoriales et d'innovation, processus de coopération et de gouvernance

Benoît Prévost, économiste, Directeur du département Administration Économique et Sociale de l'Université Paul-Valéry, Montpellier 3 et responsable de l'axe de recherche « Innovation sociale et développement local durable » – Genèse et objectifs d'un partenariat avec le PTCE 3.EVA

Cécile Perret, économiste, Institut de Recherche en Gestion et en Économie (IREGE), Université de Savoie Mont-Blanc – Une collaboration informelle avec le PTCE Pôle Sud Archer (Romans)

Valérie Billaudeau (ESO, Université d'Angers) et Sandrine Emin (GRANEM, Université d'Angers) – Une recherche-accompagnement collective du PTCE d'Ancenis

Emmanuelle Besançon et Sylvain Celle, économistes, chargés de mission à Institut Godin, membre du laboratoire CRIISEA et doctorant en économie au CLERSÉ – Le rôle de l'Institut Godin dans l'accompagnement et l'évaluation du PTCE du Pays de Bray

15h45- 16h00 - Pause

16h00 – 17h00 Débats et conclusions

Michel Abhervé, Professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée – L'implication des universités et de la recherche dans le PTCE : des avancées viennent du terrain plus que de la reconnaissance par l'Etat ?

Lucie Renou, chargée de mission à la CDC et auteure d'une thèse de doctorat sur « la politique des pôles de compétitivité : une production de territoires » – Les PTCE au regard de la politique des pôles de compétitivité

Nicolas Chochoy, Directeur de l'Institut Jean-Baptiste Godin – centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale – Synthèse et conclusions du séminaire.

Annexe 2 – Autres interventions, séminaires et journées

- Diaporama « Qu'est-ce qu'un Pôle Territorial de Coopération Économique », table ronde Réseaux de coopérations dans le territoire: l'exemple des PTCE, Les journées de l'économie, Fondation de l'Université de Lyon
- Intervention « Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) et citoyenneté économique » Laurent Fraisse (Institut Godin) – Journée PTCE et citoyenneté organisée par le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES) le 28 mars à l'Île-St-Denis.
- Communautés apprenantes PTCE : journée apprenante sur les démarches d'évaluation et de R&D COORACE/Institut Godin à la Fondation Charles Léopold Mayer le 18 avril 2017.
- Diaporama « Valorisation et évaluation des PTCE Enjeux et méthodes », Laurent Fraisse (Institut Godin).
- Compte-rendu la journée apprenante COORACE du 18 avril 2017.
- Intervention « Historique des PTCE » Laurent Fraisse (Institut Godin), journée du Labo de l'ESS Coopérer et innover dans les territoires, Auditorium de la MACIF, 5 juillet 2017..
- Diaporama « Démarches de R&D territoriales » par Geneviève Fontaine (Institut Godin) journée du Labo de l'ESS Coopérer et innover dans les territoires, Auditorium de la MACIF, 5 juillet 2017.

Annexe 3 - Présentations de démarches de R&D et d'évaluation

- L'émergence et la structuration d'une fonction de R&D au sein d'un PTCE : une histoire commune entre la Maison d'Économie Solidaire et l'Institut Godin.
- Démarche d'auto-évaluation des PTCE Ligériens.
- Synthèse des projets de compostage de Halage, Etudes et chantiers île-de-France et Les Alchimistes (PTCE Phares) à l'ADEME (à insérer).
- Fiches Florange e2i.
- Conclusion recherche groupe PTCE Rhône-Alpes ARC8.

Annexe 4 – Liste des entretiens chercheurs

- Entretien Valérie Billaudeau (ESO Angers, Université d'Angers) et Sandrine Emin (GRANEM, Université d'Angers.) – 19 décembre 2016.
- Entretien Stéphane Berdoulet (Directeur de Halage – PTCE Le Phares) – 20 juin 2017.
- Entretien Barbara Blin-Barrois (PTCE Matières et Couleurs) – 9 janvier 2017.
- Entretien Céline Bourbousson (Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail - LEST (UMR 7317), Aix-Marseille Université) – 22 décembre 2016
- Entretien Chloé DUREY, Responsable Développement Économique et Territoires, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Pays de la Loire – 16 février 2017.
- Entretien Odile Castel (Université Rennes 1) – 9 janvier 2017.
- Entretien Anne Cikankowitz (Ecole des Métiers de l'Environnement de Rennes) – 20 février 2017.
- Entretien Hervé Defalvard (Université de Paris Est Marne la Vallée) 23 janvier 2016.
- Entretien Christian Du Tertre (Artemis) – 18 janvier 2017.
- Entretien Pascal Glémain (Université Rennes 2) – 13 décembre 2016.
- Entretien Philippe Lerouvillois, (VALO' - PTCE Florange E2I) – 20 décembre 2016.
- Entretien Cécile Perret, (Institut de Recherche en Gestion et en Economie, Université de Savoie Mont-Blanc) – 15 décembre 2016.
- Entretien avec Benoît Prévost (Université Paul-Valéry, Montpellier 3) – 16 décembre 2016.

Annexe 5 - Fiches collaboration PTCE-chercheurs

- Fiche Emmanuelle Besançon
- Fiche Valérie Billaudeau et Sandrine Emin
- Fiche Céline Bourbousson
- Fiche Sylvain Celle
- 3 Fiches Danièle Demoustier (Groupe Rhône-Alpes, Innovales, Pôle Sud Aquitaine)
- Fiche Geneviève Fontaine

Direction éditoriale : Françoise Bernon
Rédaction : Laurent Fraisse en collaboration avec l'Institut Godin
Création graphique : Camille Sultra
Crédit photos : Fotolia, Le Labo de l'ESS
Impression : CAVA BURELOR PRINT



Le Labo de l'ESS est un think tank
qui construit, par un travail collaboratif,
des axes structurants de l'économie sociale et
solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes
et inspirantes issues des territoires.

41, rue de Bellechasse - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org

SUIVEZ-NOUS !



www.lelabo-ess.org



[@lelabo_ess](https://twitter.com/lelabo_ess)



Labo ESS